

RÉSULTATS

Attijariwafa **bank**
au 31 décembre 2022

Communication financière

2022

Information Financière et Relations Investisseurs : Oumaima Baqa
e-mail : o.baqa@attijariwafa.com
ir@attijariwafa.com



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

Attijariwafa bank

SA au capital de 2 151 408 390 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20000 Casablanca, Maroc
Téléphone +212 (0)5 22 22 41 69 ou +212 (0)5 55 29 88 88 - RC 333 - IF 01085221

www.attijariwafabank.com

Accompagnement de la clientèle et financement massif de l'économie dans un contexte difficile et incertain

Le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'est réuni le lundi 27 février 2023, sous la présidence de M. Mohamed El Kettani pour examiner l'activité et arrêter les comptes au 31 décembre 2022.

- Total bilan consolidé
- Fonds propres consolidés
- Produit net bancaire
- Résultat brut d'exploitation
- Résultat net consolidé
- Résultat net part du Groupe

630,4 milliards de dirhams
62,1 milliards de dirhams
26,3 milliards de dirhams
14,6 milliards de dirhams
7,5 milliards de dirhams
6,1 milliards de dirhams

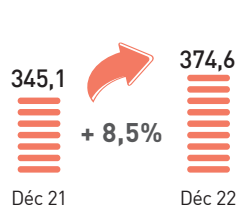
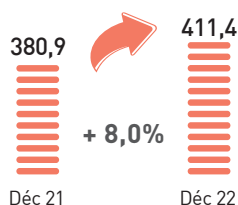
+ 5,7%
+ 3,9%
+ 7,9%
+ 11,5%
+ 21,1%
+ 17,9%

1^{er} Collecteur de l'épargne

1^{er} Financier de l'économie

Dépôts consolidés
(MAD Mrds)

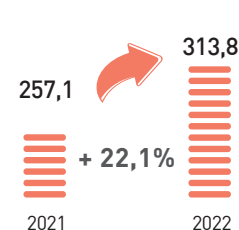
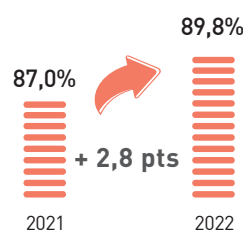
Crédits consolidés
(MAD Mrds)



1^{er} acteur de la banque digitale et des paiements électroniques au Maroc

Part de la banque digitale dans les transactions*

Nombre de connexions sur les plateformes digitales (en millions de connexions)



(* L'ensemble des opérations disponibles sur les différents canaux digitaux, ex : virements unitaires, mises à disposition, paiement de factures...)

Attijariwafa bank publie ses résultats annuels dans un contexte régional et international difficile et incertain, marqué par les conséquences de la pandémie, la montée des tensions géopolitiques, la crise de l'énergie, les tensions inflationnistes, la hausse des taux d'intérêt et le resserrement des politiques monétaires, ainsi que le ralentissement de l'activité économique induit par l'ensemble de ces facteurs.

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE RÉELLE ET ACCOMPAGNEMENT DES CLIENTS

Face à ce contexte inédit, Attijariwafa bank a consolidé son positionnement d'acteur majeur dans la collecte de l'épargne et le financement de l'économie réelle en soutenant et en accompagnant les ménages, les porteurs de projets, les Très Petites et Moyennes Entreprises, les grandes entreprises locales et régionales, les institutionnels et les états. Au Maroc, ce soutien s'est traduit par :

- Le financement des **besoins en fonds de roulement** des entreprises impactées par la hausse des prix des intrants à travers la croissance des crédits de trésorerie de **+21,1%** à **60,0 milliards de dirhams** fin 2022 ;
- Le financement de **l'investissement** à travers la hausse des crédits à l'équipement de **+8,3%** à **63,9 milliards de dirhams** fin 2022 (part de marché de **30,4%**) ;
- Une production sur 2022 de **10 milliards de dirhams** de crédits aux ménages, contribuant à financer **la consommation et l'accès au logement** ;
- L'octroi, au titre de l'année 2022, de **14,2 milliards de dirhams** de crédits aux **Très Petites et Moyennes Entreprises** ;
- De manière générale, la progression des crédits à l'économie au Maroc de **+8,3%** (**+19,5 milliards de dirhams** à **255,8 milliards de dirhams** à fin 2022) et la consolidation des parts de marché relatives aux crédits passant de 25,7% en décembre 2021 à **26,1%** en décembre 2022 (soit **+0,4 point**).

ACCOMPAGNEMENT NON FINANCIER ET GRATUIT DES TPME ET JEUNES PORTEURS DE PROJET

En plus de l'enveloppe de financement allouée aux **Très Petites et Moyennes Entreprises** (i.e 14,2 milliards de dirhams), les **centres Dar Al Moukawil** ont intensifié **l'accompagnement non financier et gratuit des TPME et jeunes porteurs de projets** (clients et non clients) en 2022 avec **250 000 TPME accompagnées**, 70 000 TPME formées et 23 000 entretiens de conseil.

Par ailleurs, l'adoption de la plateforme **daralmoukawil.com** par les TPME a connu une croissance importante avec **2,7 millions de connexions** à la plateforme et près de **19 millions de vues** sur les réseaux sociaux.

Attijariwafa bank a ouvert 2 centres Dar Al Moukawil additionnels en 2022 portant le nombre de ses centres à 17 venant compléter le réseau des centres TPE (109 à fin 2022).

ACTIVITÉ EN PROGRESSION EN DÉPIT DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE DÉFAVORABLE

Le produit net bancaire consolidé s'élève à **26,3 milliards de dirhams**, en amélioration de **7,9%** par rapport à l'année 2021 (+8,1% à périmètre et cours de change constants) malgré l'impact négatif de la hausse des taux monétaires et obligataires au Maroc. Cette progression a été induite par une dynamique commerciale favorable en termes de collecte de l'épargne et de financement de l'économie. Ainsi, les crédits à la clientèle et les dépôts s'établissent respectivement à **374,6 milliards de dirhams (+8,5%** ou **+29,5 milliards de dirhams)** et **411,4 milliards de dirhams (+8,0%** ou **+30,5 milliards de dirhams)**.

Par pôle d'activité, la hausse du produit net bancaire consolidé est liée à la croissance de la contribution des différents lignes métiers, plus particulièrement la Banque de Détail à l'International (**+18,4%**) et l'Assurance (**+53,4%**).

Le résultat d'exploitation augmente de **20,2%** pour s'établir à **11,4 milliards de dirhams** grâce à une maîtrise accrue des coûts (amélioration du coefficient d'exploitation de **1,8 point** en 2022 et de **3,3 points** entre 2019 et 2022) et à la normalisation progressive du coût du risque.

Le résultat net consolidé s'élève à **7,5 milliards de dirhams**, contre 6,2 milliards de dirhams en 2021, soit une hausse de **+21,1%**. Pour sa part, le résultat net part du groupe ressort à **6,1 milliards de dirhams**, contre 5,1 milliards de dirhams l'année précédente, en croissance de **+17,9%**.

Au titre de l'année 2022, Attijariwafa bank affiche un **bilan solide**, des ratios de **solvabilité et de liquidité en amélioration notable** et une rentabilité aux meilleurs standards. Le RoaA¹ s'établit à **1,22%** en 2022 contre 1,06% en 2021 et le RoTE² s'élève à **16,6%** contre 15,4% 2021.

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

En plus de sa forte croissance organique sur le continent africain, Attijariwafa bank a poursuivi son développement régional en ouvrant, en avril 2022, une filiale bancaire au Tchad afin de renforcer sa présence en Afrique Centrale au service de ses clients. Attijariwafa bank a également ouvert

un bureau de représentation en **Chine** visant à consolider et renforcer son positionnement en tant qu'**acteur majeur** dans le **commerce international**, les **investissements directs étrangers** entre les continents asiatique et africain, ainsi que **l'accompagnement des entreprises clientes** dans leur **développement international**.

RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES, DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE ET FINANCEMENT DE LA CROISSANCE

Au titre de l'exercice 2022, Attijariwafa bank a clôturé avec succès deux émissions de fonds propres additionnels de catégorie 1 totalisant **2 milliards de dirhams**. Ces opérations ont permis à Attijariwafa bank de renforcer sa solidité financière avec des impacts de 73 et 44 points de base sur les ratios de solvabilité sur base sociale et consolidée respectivement et d'accroître sa capacité à financer l'économie.

MAINTIEN DE LA MOBILISATION EN FAVEUR DES CLIENTS ET DES ÉCONOMIES DE PRÉSENCE DANS UN ENVIRONNEMENT INCERTAIN EN 2023

Attijariwafa bank continue d'opérer en 2023 dans un contexte volatil et hautement incertain à l'international sur les plans géopolitique, économique et monétaire. En janvier 2023, une hausse importante et rapide des taux obligataires au Maroc a eu des impacts négatifs sur les revenus attendus des activités de marché orientant à la baisse le résultat consolidé prévisionnel au titre du premier trimestre 2023. Cependant, cet impact n'est pas de nature à changer les prévisions budgétaires et financières du groupe au titre de l'exercice complet 2023.

Les équipes d'Attijariwafa bank redoublent d'efforts et d'engagement, dans ce contexte difficile, afin de continuer à soutenir et **accompagner les clients** et **financer les économies de présence** tout en accélérant le déploiement du **plan stratégique ambitieux 2025** dans un environnement en **profonde mutation**.

Le Conseil d'Administration a félicité l'ensemble des équipes du Groupe pour leur engagement et leur mobilisation en faveur des clients dans le contexte difficile actuel. Le Conseil a, par ailleurs, décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, pour soumettre à son approbation les comptes, au 31 décembre 2022, et lui proposer la distribution d'un dividende de 15,50 dirhams par action.

Le Conseil d'Administration
Casablanca, le 27 février 2023

(1) Résultat net/Moyenne total bilan
(2) RNPG / Moyenne des Fonds Propres Tangibles Part du Groupe.

1- NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Contexte

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1^{er} semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2022, le groupe Attijariwafa bank a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

1.2 Normes comptables appliquées

1.2.1 Principe de consolidation :

Norme :

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon les normes IFRS 11 « Partenariats » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

1.2.2 Immobilisations corporelles :

Norme :

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.
- Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique par type d'immobilisation dans les comptes consolidés en normes IFRS.
- Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.
- Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

1.2.3 Immeubles de placement :

Norme :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;

Le modèle du coût

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants.

1.2.4 Immobilisations incorporelles :

Norme :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique. Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droits au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

1.2.5 Goodwill :

Norme :

Coût d'un regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- Le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise;
- Les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Évaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.
- Évaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- Option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- Arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;
- Des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies comme le plus petit groupe identifiable d'actifs et de passifs fonctionnant selon un modèle économique propre ;
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

1.2.6 Contrats de location :

Norme :

En janvier 2016, l'IASB a annoncé la mise en place de la norme IFRS 16, portant sur les contrats de location. Cette dernière remplace la norme l'IAS 17 et toutes les interprétations liées. Avec son entrée en application, à compter du 1er janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable.

Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ». Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement dégressif sur la durée du contrat de location.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Modalités de transition

Selon l'IASB, la première application de la norme IFRS 16 peut se faire via deux principales approches :

- L'approche rétrospective complète qui consiste à reconstituer la dette locative et le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée.
- L'approche rétrospective modifiée qui prévoit deux options :

Évaluer le droit d'utilisation et la dette locative à la somme actualisée des loyers restant à verser depuis le 1^{er} janvier 2019 jusqu'à la fin de la durée de location (approche rétrospective cumulée)

Ou, reconstituer le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée et évaluer la dette locative à la somme actualisée des loyers restants à verser (approche rétrospective simple)

La modalité de transition retenue par le groupe Attijariwafa bank correspond à l'approche rétrospective cumulée. L'application de cette dernière n'engendre aucun impact sur les capitaux propres. En conséquence, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

Seuils d'exemption :

L'obligation pour le preneur de comptabiliser un droit d'utilisation et une dette locative au titre d'une location peut ne pas être appliquée si l'un des deux seuils d'exemption prévus par la norme est respecté :

- Durée du contrat inférieure ou égale à 12 mois, à condition que ledit contrat ne prévoit une option d'achat du bien loué à la fin de la période de location ;
- Valeur initiale du bien loué à l'état neuf inférieure ou égale à un seuil fixé librement par le preneur. Le seuil proposé par l'IASB est de 5 000 USD.

Pour la mise en oeuvre de la norme, le Groupe Attijariwafa bank a retenu les deux seuils d'exemption prévus par l'IASB.

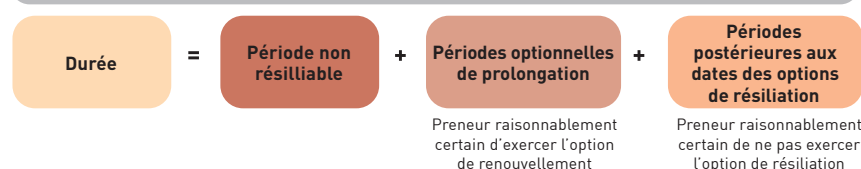
Durée :

La durée d'un contrat de location est définie comme étant la période pendant laquelle le contrat est exécutoire. Un contrat n'est plus exécutoire lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en s'exposant à une pénalité négligeable.

La période exécutoire du contrat de location, dite également période non résiliable, peut être augmentée par :

- les périodes optionnelles de reconduction du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain d'exercer ;
- les périodes qui suivent les dates d'effet des options de résiliation du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain de ne pas exercer.

La durée du contrat de location selon IFRS 16



Les durées de location retenues par catégories de biens loués par le groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Nature du bien loué	Durée appliquée
Baux commerciaux	9 ans
Baux à usage d'habitation	3 ans
Occupations temporaires du domaine public	20 ans
Baux à usage de construction	20 ans

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Loyers :

Selon la norme IFRS 16, les paiements à retenir pour évaluer la dette locative sont au nombre de 5 à savoir :

- Les loyers de montants fixes ;
- Les loyers de montants variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux de référence ;
- Les garanties de valeur résiduelle ;
- Le prix d'exercice d'une option d'achat que le preneur à la certitude raisonnable d'exercer ;
- Les pénalités de résiliation anticipée du contrat si la durée de la location a été déterminée sous l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le Groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Taux d'actualisation :

Pour actualiser les paiements servant à la détermination du droit d'utilisation et de la dette locative, l'IFRS 16 permet l'application de l'un des deux taux suivants :

- Taux d'intérêt implicite qui correspond au taux stipulé au niveau du contrat de location.
- À défaut de connaître le taux d'intérêt implicite, le taux d'emprunt marginal qui correspond au taux que le preneur devrait supporter à la date de commencement de la location pour un prêt d'une durée similaire à celle du contrat en vue d'acquies un actif d'une valeur égale à celle du bien loué.

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe Attijariwafa bank pour évaluer les contrats de location simple éligibles à l'IFRS 16 correspond aux taux d'emprunt marginal.

Selon la norme, ledit taux dépend de trois principales composantes à savoir :

- Taux de référence : Taux d'émission des BDT ;
- Prime de risque du preneur ;
- Ajustement propre au contrat de location.

1.2.7 Actifs et passifs financiers – Classement et évaluation :

Norme :

Classification

Les actifs financiers, à l'exception de ceux relatifs aux activités d'assurance (cf § sur les assurances) sont classés dans les 3 catégories comptables :

- coût amorti,
- juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (« JVOCI ») et
- juste valeur par résultat (« JVR »).

La classification d'un actif financier dans l'une ou l'autre de ces 3 catégories est établie sur la base des critères clés suivants :

- catégorie de l'actif détenu (instrument de dette ou instrument de capitaux propres) ; et
- pour les actifs qui constituent des instruments de dettes (, en fonction à la fois (i) des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère dit « SPPI : solely payment of principal and interests ») et des modalités de gestion (dit « business model ») définies par la société. Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et créer de la valeur.

Instruments de dette

La norme distingue trois modèles d'activités :

- Modèle dit de « Collecte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels,
- Modèle dit de « Vente » : Actifs gérés à des fins de transaction,
- Modèle dit « Mixte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente.

L'affectation des instruments de dettes à un de ces modèles s'apprécie en analysant comment les groupes d'instruments financiers sont collectivement gérés afin de déterminer l'objectif économique visé. L'identification du modèle économique ne s'effectue pas instrument par instrument, mais au niveau d'un portefeuille d'instruments financiers en analysant et en observant notamment :

- le mode d'évaluation, de suivi et de gestion des risques associés aux instruments financiers concernés,
- les cessions d'actifs réalisées et prévues (taille, fréquence, nature).

Instruments de capitaux propres

Les investissements dans des instruments de capitaux propres sont classés en « Actifs Financiers à la juste valeur par résultat » ou en « Actifs à la juste valeur par capitaux propres non recyclables ». Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat. Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Les parts de fonds ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres car remboursables au gré du porteur. Elles ne respectent pas non plus les critères de flux de trésorerie et sont donc comptabilisées en valeur de marché par résultat.

Évaluation

Actifs au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Actifs à la juste valeur par résultat

Conformément à IFRS 9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Actifs à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie de titre concerne : les instruments de dettes du portefeuille de placement et les instruments de dettes détenus à long terme.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "Actifs à la juste valeur par capitaux propres" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

Emprunt et dépôt :

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- Des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- Des commissions perçues correspondant à « des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Prêts & créances :

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Emprunt :

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôt :

Les dépôts à vue :

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IFRS 13. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés :

- Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.
- Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.
- Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet :

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs »

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments de dette répondant au critère SPPI détenus en portefeuilles sont classés selon les principes suivants dans les catégories suivantes:

Actifs à la JVR	Instruments de dettes à la JV OCI	Instruments de dettes au coût amorti
• Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	• Bons du Trésor négociables classés en Portefeuille de placement • Obligations et autres titres de créances négociables	• Bons du Trésor classés en Portefeuille d'investissement

Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

1.2.8 Actifs et passifs financiers – Dépréciation :

Norme :

IFRS9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

Suivi de la dégradation du risque

La nouvelle norme adopte ainsi une approche en 3 phases (« buckets ») : l'affectation d'un actif financier dans l'une ou l'autre des phases est basée sur l'existence ou non d'une augmentation significative de son risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

- phase 1 (« portefeuille sain ») : pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ; par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.
- phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

Le montant de la dépréciation et la base d'application du taux d'intérêt effectif dépend du « bucket » auquel l'actif financier est alloué.

L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 est symétrique, c'est-à-dire que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois, actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul du montant des pertes attendues s'appuie sur 3 paramètres principaux : la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD') et le montant de l'exposition en cas de défaut ('EAD') tenant compte des profils d'amortissement. Les pertes attendues sont calculées comme le produit de la PD par la LGD et l'EAD.

- La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers (selon la « Définition du défaut et de la dépréciation ci-dessus) pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default) : elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La LGD varie selon le type de contrepartie, le type de créance sur cette contrepartie, l'ancienneté du contentieux et la disponibilité ou non de collatéraux ou garanties. La LGD est représentée par un pourcentage de perte par unité d'exposition au moment du défaut (EAD). La LGD est le pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survenance du défaut au cours de la durée du contrat.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Suivi de la dégradation du risque

L'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit se fonde en premier lieu sur le dispositif de notation interne du risque de crédit mis en œuvre par le Groupe, ainsi que sur les dispositifs de suivi des créances sensibles et sur les impayés. Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

Définition du défaut

La définition du défaut est alignée sur les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002. Cette définition est également celle retenue par le groupe dans sa gestion interne.

Mesure des pertes de crédit attendues

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les pertes attendues sur la base des :

- Systèmes de notation internes
- Historiques de passage en défaut
- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

1.2.9 Dérivés et dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IFRS 9 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé. Lorsque le contrat hôte constitue un actif financier, le contrat hybride doit être évalué entièrement à la JVR car ses flux contractuels ne revêtent pas un caractère basique (SPPI).

Lorsque le contrat hôte constitue un passif financier, le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IFRS 9 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

1.2.10 Assurance

Contrat d'assurance :

Le traitement des contrats qualifiés de contrat d'assurance au sens de la définition donnée par la norme IFRS 4 ainsi que des contrats d'investissement à participation discrétionnaire est régi par la norme IFRS 4 dont les principales dispositions sont récapitulées ci-après :

La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels, en distinguant les trois contrats d'assurance selon IFRS 4 :

1. Les contrats d'assurance purs
2. Les contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices
3. Et les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relevant de la norme IAS 39, et qui sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».

L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4,

L'interdiction de constitution de provisions au titre de demandes d'indemnisation éventuelles selon des contrats d'assurance non encore souscrits à la date de reporting (telles que les provisions pour risques de catastrophe et les provisions pour égalisation).

L'obligation de mettre en oeuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance.

Par ailleurs, l'assureur n'est pas tenu mais est autorisé à changer ses méthodes comptables relatives aux contrats d'assurance pour éliminer une prudence excessive. Toutefois, si un assureur évalue déjà ses contrats d'assurance avec une prudence suffisante, il ne doit pas introduire de prudence supplémentaire.

Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :

- Il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement qui est survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance qui font que la cédante peut ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus selon les termes du contrat ;
- Cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevra du réassureur.

L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement ou annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance ;

L'obligation de constater un nouveau passif d'assurance en IFRS 4 «shadow accounting» appelée la participation des assurés aux bénéfices différée et qui représente la quote-part revenant aux assurés des plus-values latentes des actifs affectés aux contrats financiers, prise en charge par la norme IAS 39.

Placement de l'assurance

L'IASB a publié le 12 septembre 2016 des modifications à IFRS 4 « Contrats d'assurance » intitulées « Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance ». Ces modifications sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces amendements donnent aux entités qui exercent principalement des activités d'assurance la possibilité de reporter jusqu'au 1^{er} janvier 2023 la date d'application de la norme IFRS 9. Ce report permet aux entités concernées de continuer à présenter leurs états financiers selon la norme IAS 39 existante. Cette exemption temporaire d'application d'IFRS 9, limitée aux groupes majoritairement assurance dans les amendements de l'IASB, a été étendue par Bank Al-Maghrib aux entités d'assurance consolidées par des établissements de crédit produisant des comptes consolidés conformément au PCEC.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Contrat d'assurance :

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en oeuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Placement de l'assurance :

Attijariwafa bank a opté pour cette exemption aux entités d'assurance, y compris les fonds relevant de cette activité, qui appliquent ainsi la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
• Le portefeuille des OPCVM consolidés	• Les actions et parts sociales • Les participations dans les SCI (Panorama...) • Les bons de trésor, les obligations non cotés...	• Néant	• Les prêts immobilisés

1.2.11 La juste valeur :

Norme :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme [§ 79].

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

➔ CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

➔ CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

Transfert :

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Au cours de l'exercice 2021, il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de juste valeur.

1.2.12 Provisions

Norme :

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation des provisions pour risques et charges pour lesquelles la sortie probable des ressources prévue dépasse une année est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention est fournie en annexe lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

1.2.13 Avantages au Personnel

Norme :

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2.

Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant

- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

Les avantages à court terme :

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge.

Les avantages postérieurs à l'emploi :

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

1. Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant.
- En charges

2. Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestations définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schochl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.
- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Évaluation des engagements :

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit ».

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

1.2.14 Paiements à base d'actions :

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

ACTIF	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		23 888 146	25 737 654
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	60 853 603	70 983 392
Actifs financiers détenus à des fins de transactions		59 934 617	69 909 990
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		918 986	1 073 402
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2 / 2.11	73 630 274	69 623 812
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		27 454 062	23 599 523
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		3 123 724	2 335 472
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		43 052 488	43 688 817
Titres au coût amorti	2.11 / 2.13	22 227 032	18 123 778
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3 / 2.11	35 232 452	28 606 851
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4 / 2.11	374 568 037	345 112 075
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt courant		277 461	194 412
Actifs d'impôt différé		4 946 855	4 104 209
Comptes de régularisation et autres actifs		12 164 278	11 362 641
Actifs non courants destinés à être cédés		74 402	70 214
Participations dans des entreprises mises en équivalence		78 427	73 091
Immeubles de placement		2 439 888	2 287 509
Immobilisations corporelles	2.5	6 791 872	6 926 626
Immobilisations incorporelles	2.5	3 246 947	3 252 024
Écarts d'acquisition	2.6	9 998 306	9 867 550
TOTAL ACTIF		630 417 980	596 325 836

PASSIF	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		121	8 984
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2.7	860 820	1 886 726
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		860 820	1 886 726
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2.8	44 508 879	42 430 887
Dettes envers la clientèle	2.9	411 376 856	380 852 248
Titres de créance émis		20 786 640	24 657 688
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant		1 735 495	1 414 949
Passifs d'impôt différé		2 287 409	2 093 110
Comptes de régularisation et autres passifs		18 895 210	17 601 830
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		45 452 893	44 566 980
Provisions	2.10 / 2.11	3 334 393	3 101 498
Subventions et fonds assimilés		151 461	145 782
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		18 902 367	17 772 731
Capitaux propres		62 125 436	59 792 421
Capital et réserves liées		14 646 116	14 646 116
Réserves consolidées		38 849 795	37 074 545
Part du Groupe		33 414 301	31 938 248
Part des minoritaires		5 435 494	5 136 298
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 170 917	1 914 994
Part du Groupe		373 006	724 084
Part des minoritaires		797 911	1 190 910
Résultat net de l'exercice		7 458 609	6 156 766
Part du Groupe		6 065 282	5 144 461
Part des minoritaires		1 393 327	1 012 305
TOTAL PASSIF		630 417 980	596 325 836

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés	3.1	24 075 107	22 320 044
Intérêts et charges assimilés	3.1	-6 725 077	-6 149 668
MARGE D'INTERÊT		17 350 030	16 170 376
Commissions perçues	3.2	6 603 715	6 129 880
Commissions servies	3.2	-827 597	-937 494
MARGE SUR COMMISSIONS		5 776 118	5 192 386
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		2 353 701	2 882 166
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		2 297 009	2 871 495
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		56 692	10 672
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		715 613	663 768
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		92 150	30 484
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		204 415	111 264
Rémunérations Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		419 048	522 020
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Produits des autres activités		11 833 574	10 400 220
Charges des autres activités		-11 715 540	-10 929 287
PRODUIT NET BANCAIRE		26 313 495	24 379 629
Charges générales d'exploitation		-10 266 018	-9 858 112
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-1 453 257	-1 431 173
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		14 594 220	13 090 344
Coût du risque de crédit	3.3	-3 194 758	-3 606 838
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		11 399 462	9 483 506
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		5 586	-11 433
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-76 358	-41 626
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		11 328 691	9 430 448
Impôts sur les bénéfices		-3 870 082	-3 273 682
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET		7 458 609	6 156 766
Intérêts minoritaires (ou Participations ne donnant pas le contrôle)		-1 393 327	-1 012 305
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (ou des propriétaires de la société mère)		6 065 282	5 144 461
Résultat de base par action (en dirhams)		28,19	23,91
Résultat dilué par action (en dirhams)		28,19	23,91

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net	7 458 609	6 156 766
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion	-62 990	-395 792
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-892 095	518 358
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	190 329	-117 026
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-68 287	-61 017
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	25 976	23 647
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-807 067	-31 830
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	6 651 541	6 124 935
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	5 434 148	4 916 343
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	1 217 393	1 208 592

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres de clôture au 31 Décembre 2020	2 098 597	10 453 168	-2 461 129	36 638 063	1 144 493	-73 589	47 799 605	6 493 380	54 292 985
Changement de méthode*				536 056	-411 793		124 263	189 181	313 444
Opérations sur capital	52 812	2 041 539		120 827			2 215 178	183 950	2 399 128
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-2 327 559			-2 327 559	-567 821	-2 895 380
Résultat de l'exercice				5 144 460			5 144 460	1 012 305	6 156 765
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					106 844	-41 871	64 974	298 988	363 962
Écarts de conversion : variation et transferts en résultat				-293 090			-293 090	-102 702	-395 792
Gains ou pertes latents ou différés				-293 090	106 844	-41 871	-228 117	196 286	-31 831
Autres variations				-179 877			-179 877	-163 786	-343 663
Variations de périmètre				-95 045			-95 045	-3 983	-99 028
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2021	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	39 543 835	839 544	-115 459	52 452 908	7 339 513	59 792 421
Opérations sur capital									
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-3 154 251			-3 154 251	-899 122	-4 053 372
Résultat de l'exercice				6 065 282			6 065 282	1 393 327	7 458 609
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					-303 268	-47 811	-351 079	-392 999	-744 078
Écarts de conversion : variation et transferts en résultat				-280 054			-280 054	217 065	-62 990
Gains ou pertes latents ou différés				-280 054	-303 268	-47 811	-631 133	-175 934	-807 067
Autres variations				-234 102			-234 102	-31 052	-265 154
Variations de périmètre									
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2022	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	41 940 709	536 276	-163 271	54 498 704	7 626 732	62 125 436

(*) Impact du changement de méthode de la participation aux bénéfices différés sur les activités d'assurance

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat avant impôts	11 328 691	9 430 448
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 596 792	1 585 718
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	1 155	1 223
+/- Dotations nettes aux provisions	3 537 455	3 896 584
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-5 586	11 433
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-127 103	-24 746
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-811 093	-2 192 197
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	4 191 621	3 278 014
+/- Flux liés aux opérations avec les Etablissements de crédit et assimilés	1 338 536	-721 254
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-545 848	12 740 826
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	9 053 194	-14 190 434
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		
- Impôts versés	-3 270 288	-3 013 434
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	6 575 593	-5 184 296
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	22 095 905	7 524 166
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-7 425 021	372 746
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-152 379	13 356
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 044 702	-1 352 088
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-8 622 102	-965 985
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-4 053 372	-2 895 380
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-2 734 800	2 241 670
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-6 788 172	-653 709
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	43 784	-262 630
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 729 415	5 641 842
Composition de la trésorerie	31/12/2022	31/12/2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	35 569 910	29 928 069
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	25 728 670	26 329 340
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	9 841 241	3 598 729
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	42 299 325	35 569 910
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	23 888 025	25 728 670
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	18 411 300	9 841 241
Variation de la trésorerie nette	6 729 415	5 641 842

2. NOTES RELATIVES AU BILAN
2. 1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022		31/12/2021	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	38 837 690		45 972 358	
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 215 315	193 677	5 393 702	312 109
Actions et autres titres à revenu variable	18 478 254	582 733	18 505 908	619 700
Titres de participation non consolidés		142 576		141 593
Instruments dérivés	403 359		38 022	
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	59 934 617	918 986	69 909 990	1 073 402

2. 2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	73 630 274	4 481 381	-1 046 675
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	27 454 062	114 540	-8 503
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 123 724	178 344	-400 619
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	43 052 488	4 188 497	-637 553
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	11 934 436	72 688	-4 313
Obligations et autres titres à revenu fixe	15 519 626	41 852	-4 190
Total des titres de dettes	27 454 062	114 540	-8 503
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		114 540	-8 503
Impôts		-33 939	2 945
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)		80 601	-5 558
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	3 123 724	178 344	-400 619
Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 123 724	178 344	-400 619
Impôts		-57 301	145 053
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôts)		121 043	-255 566
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	14 234 601	299 931	-162 012
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 832 266	150 318	-67 997
Actions et autres titres à revenu variable	23 660 763	3 670 231	-372 029
Titres de participation non consolidés	324 859	68 017	-35 516
Total actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	43 052 488	4 188 497	-637 553
Impôts		-1 500 569	249 710
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		2 687 928	-387 844

2. 3 Prêts et créances sur les Établissements de crédit, au coût amorti

2. 3. 1 Prêts et créances sur les Établissements de crédit, au coût amorti

au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

Opérations sur les Établissements de crédit	31/12/2022	31/12/2021
Comptes et prêts	34 660 985	28 208 716
dont comptes ordinaires débiteurs	7 394 745	9 581 527
dont comptes et prêts	27 266 239	18 627 189
Autres prêts et créances	469 740	334 810
Valeur brute	35 130 724	28 543 526
Créances rattachées	144 360	108 021
Dépréciations (*)	42 632	44 695
Valeur nette des prêts et créances auprès des Établissements de crédit	35 232 452	28 606 851
Opérations internes au Groupe	31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires	5 788 539	5 044 130
Comptes et avances à terme	25 038 995	21 757 539
Créances rattachées	115 711	103 509

(*) voir note 2. 11

2. 4 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti

2. 4. 1 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

Opérations avec la clientèle	31/12/2022	31/12/2021
Créances commerciales	68 217 893	59 243 769
Autres concours à la clientèle	275 778 123	262 140 696
Valeurs reçues en pension	5 873 193	4 632 055
Prêts subordonnés	1 940	3 206
Comptes ordinaires débiteurs	30 963 043	24 793 556
Valeur brute	380 834 192	350 813 282
Créances rattachées	2 135 951	1 761 536
Dépréciations (*)	27 978 911	26 254 103
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	354 991 232	326 320 715
Opérations de location-financement		
Crédit-bail immobilier	3 322 023	3 367 530
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	17 612 223	16 592 824
Valeur brute	20 934 246	19 960 354
Créances rattachées	4 057	1 508
Dépréciations (*)	1 361 499	1 170 502
Valeur nette des opérations de location-financement	19 576 805	18 791 360
Valeur au bilan	374 568 037	345 112 075

(*) voir note 2. 11

2. 4. 2 Prêts et créances sur la clientèle par zone géographique au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

31/12/2022	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	253 159 062	26 482 361	22 399 703	1 326 738	3 623 819	16 698 414
Afrique du Nord	37 057 736	2 632 222	2 068 078	257 876	512 347	1 086 199
Afrique Zone UEMOA	38 130 710	720 322	3 827 529	666 582	128 138	2 637 506
Afrique Zone CEMAC	13 129 748	1 064 360	1 685 814	402 707	417 020	1 565 763
Europe	1 535 115		15 686	3 214		14 087
Valeurs nettes au bilan	343 012 371	30 899 265	29 996 811	2 657 118	4 681 323	22 001 968

(*) voir note 2. 11

(en milliers de dirhams)

31/12/2021	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	233 228 253	25 633 384	22 862 926	1 077 487	3 222 792	15 570 829
Afrique du Nord	35 469 873	2 031 431	1 895 634	360 858	293 429	1 265 710
Afrique Zone UEMOA	32 307 679	625 354	3 822 033	558 317	199 754	2 644 329
Afrique Zone CEMAC	10 170 766	1 110 212	1 644 981	313 122	444 022	1 458 624
Europe	1 721 135		13 021	3 029		12 303
Valeurs nettes au bilan	312 897 706	29 400 380	30 238 594	2 312 814	4 159 997	20 951 795

(*) voir note 2. 11

2. 5 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes
Terrains et constructions	3 171 250	1 594 652	1 576 597	3 519 233	1 552 961	1 966 271
Équipement, Mobilier et installation	6 714 439	4 802 281	1 912 159	6 427 717	4 484 725	1 942 992
Biens mobiliers donnés en location	1 104 775	391 536	713 239	808 796	340 039	468 757
Autres immobilisations	7 233 737	4 643 861	2 589 877	6 890 976	4 342 371	2 548 605
Total Immobilisations corporelles	18 224 201	11 432 329	6 791 872	17 646 722	10 720 096	6 926 626
Logiciels informatiques acquis	6 352 397	3 961 023	2 391 374	5 922 619	3 547 497	2 375 122
Autres immobilisations incorporelles	1 448 133	592 560	855 573	1 410 688	533 787	876 902
Total Immobilisations incorporelles	7 800 530	4 553 584	3 246 947	7 333 307	4 081 283	3 252 024

Variation du droit d'utilisation

(en milliers de dirhams)

Variation du droit d'utilisation	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/2022
Immobilier					
Valeur brute	1 943 063	93 485	-144 207	202 622	2 094 964
Amortissements et dépréciations	-769 092	-325 842	144 207	65 726	-885 001
Total immobilier	1 173 971	-232 357		268 348	1 209 962
Mobilier					
Valeur brute					
Amortissements et dépréciations					
Total mobilier					
Total droit d'utilisation	1 173 971	-232 357		268 348	1 209 962

Variation de l'obligation locative

(en milliers de dirhams)

Variation de la dette locative	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/2022
Dette locative	1 263 851	402 444	-283 030	-155 020	1 228 245
Total dette locative	1 263 851	402 444	-283 030	-155 020	1 228 245

Détail des charges des contrats de location

(en milliers de dirhams)

Détail des charges des contrats de location	31/12/2022	31/12/2021
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-60 633	-67 209
Dotations d'amortissements des droits d'utilisation	-325 842	-327 023

Actif au titre de droits d'utilisation

(en milliers de dirhams)

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations corporelles	6 791 872	6 926 626
Dont droits d'utilisation	1 209 962	1 173 971

Passif au titre de la dette locative

(en milliers de dirhams)

Passifs au titre de la dette locative	31/12/2022	31/12/2021
Comptes de régularisation et autres passifs	18 895 210	17 601 057
Dont dettes de location	1 228 245	1 263 851

2. 6 Écarts d'acquisition au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2022
Valeurs brutes	9 867 550		130 756		9 998 306
Cumul des pertes de valeurs					
Valeurs nettes au bilan	9 867 550		130 756		9 998 306

2. 7 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs données en pension aux Établissements de crédit	165 171	589 169
Instruments dérivés de Transaction	695 648	1 297 557
Juste valeur au bilan	860 820	1 886 726

2. 8 Dettes envers les Établissements de crédit

au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Établissements de crédit		
Comptes et emprunts	24 930 593	25 403 164
Valeurs données en pension	19 353 591	16 773 265
Total en principal	44 284 185	42 176 429
Dettes rattachées	224 694	254 458
Valeur au bilan	44 508 879	42 430 887

Opérations internes au Groupe

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires créditeurs	4 554 902	2 071 420
Comptes et avances à terme	24 811 785	22 762 933
Dettes rattachées	115 711	103 509

2. 10 Provisions pour risques et charges au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2022
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (*)	821 720		276 926	180 504		3 519	921 660
Provisions pour engagements sociaux	735 584		76 667	63 569		-62 947	685 735
Autres provisions pour risques et charges	1 544 195		372 194	17 770	349 684	178 063	1 726 998
Provisions pour risques et charges	3 101 498		725 787	261 843	349 684	118 634	3 334 393

(*) voir note 2. 11

2. 9 Dettes envers la clientèle

2. 9. 1 Dettes envers la clientèle au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires créditeurs	287 137 839	261 186 274
Comptes d'épargne	98 607 768	98 394 058
Autres dettes envers la clientèle	24 123 780	19 218 265
Valeurs données en pension	763 840	1 361 893
Total en principal	410 633 227	380 160 489
Dettes rattachées	743 629	691 759
Valeur au bilan	411 376 856	380 852 248

2. 9. 2 Ventilation des dettes envers la clientèle par zone géographique

au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Maroc	282 731 555	268 521 662
Afrique du Nord	51 200 918	46 551 095
Afrique Zone UEMOA	51 738 769	43 440 120
Afrique Zone CEMAC	21 452 929	18 333 559
Europe	3 509 056	3 314 054
Total en principal	410 633 227	380 160 489
Dettes rattachées	743 629	691 759
Valeur au bilan	411 376 856	380 852 248

2. 11 Répartition des créances, engagements et dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

31/12/2022	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	27 707 229	6 790		259 255	702		0,9%	10,3%	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	27 707 229	6 790		259 255	702		0,9%	10,3%	
Actifs financiers au coût amorti	400 059 647	31 782 837	30 012 184	3 021 600	4 788 320	22 017 228	0,8%	15,1%	73,4%
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	35 259 710		15 373	27 372		15 259	0,1%		99,3%
Prêts et créances sur la clientèle	343 012 371	30 899 265	29 996 811	2 657 118	4 681 323	22 001 968	0,8%	15,2%	73,3%
Titres de dettes	21 787 566	883 572		337 110	106 997		1,5%	12,1%	
Total Actif	427 766 876	31 789 627	30 012 184	3 280 855	4 789 022	22 017 228	0,8%	15,1%	73,4%
Engagements hors bilan	188 574 842	12 213 189	1 107 693	620 158	163 464	138 038	0,3%	1,3%	12,5%
Total	616 341 718	44 002 816	31 119 877	3 901 013	4 952 487	22 155 265	0,6%	11,3%	71,2%

31/12/2021	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	23 875 512	36		276 019	7		1,2%	18,6%	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	23 875 512	36		276 019	7		1,2%	18,6%	
Actifs financiers au coût amorti	358 370 510	31 086 858	30 261 291	2 553 178	4 348 395	20 974 382	0,7%	14,0%	69,3%
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	28 628 850		22 697	22 108		22 587	0,1%		99,5%
Prêts et créances sur la clientèle	312 897 706	29 400 380	30 238 594	2 312 814	4 159 997	20 951 795	0,7%	14,1%	69,3%
Titres de dettes	16 843 955	1 686 478		218 321	188 334		1,3%	11,2%	
Total Actif	382 246 023	31 086 894	30 261 291	2 829 197	4 348 402	20 974 382	0,7%	14,0%	69,3%
Engagements hors bilan	158 644 925	11 369 414	923 475	551 921	151 199	118 599	0,3%	1,3%	12,8%
Total	540 890 948	42 456 308	31 184 766	3 381 118	4 499 601	21 092 982	0,6%	10,6%	67,6%

2. 12 Encours Dépréciés (Bucket 3) au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022			31/12/2021		
	Encours Bucket 03			Encours Bucket 03		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	15 373	15 259	114	22 697	22 587	110
Prêts et créances sur la clientèle	29 996 811	22 001 968	7 994 843	30 238 594	20 951 795	9 286 799
Titres de dette						
Total des encours au coût amorti dépréciés (Bucket 3)	30 012 184	22 017 228	7 994 956	30 261 291	20 974 382	9 286 909
Total des engagements dépréciés hors-bilan (Bucket 3)	1 107 693	138 038	969 656	923 475	118 599	804 875

2. 13 Titres au coût amorti au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

Titres au coût amorti	31/12/2022	31/12/2021
Effets publics et valeurs assimilées	16 761 078	14 428 427
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 910 060	4 102 006
Total	22 671 138	18 530 433
Dépréciations *	444 106	406 655
Valeur au bilan	22 227 032	18 123 778

(*) voir note 2. 11

3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

3. 1 Marge d'intérêt au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations avec la clientèle	19 553 080	3 680 133	15 872 947	18 421 917	3 572 888	14 849 028
Comptes et prêts / emprunts	18 457 419	3 484 728	14 972 691	17 382 091	3 491 503	13 890 588
Opérations de pensions	47 346	54 065	-6 718	20 603	81 385	-60 782
Opérations de location-financement	1 048 315	141 340	906 975	1 019 222		1 019 222
Opérations interbancaires	641 174	1 198 724	-557 550	524 920	880 633	-355 714
Comptes et prêts / emprunts	571 324	1 098 143	-526 819	499 797	828 839	-329 042
Opérations de pensions	69 851	100 582	-30 731	25 123	51 794	-26 671
Emprunts émis par le Groupe		1 801 847	-1 801 847		1 696 146	-1 696 146
Opérations sur titres	3 880 852	44 373	3 836 479	3 373 208		3 373 208
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	24 075 107	6 725 077	17 350 030	22 320 044	6 149 668	16 170 376

3. 2 Commissions nettes au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Commissions nettes sur opérations	2 377 151	127 234	2 249 916	2 446 585	96 771	2 349 814
avec les Établissements de crédit	143 864	89 885	53 979	127 441	75 681	51 761
avec la clientèle	1 380 169		1 380 169	1 502 911		1 502 911
sur titres	245 221	22 058	223 164	265 394	11 801	253 593
de change	66 706	7 442	59 264	45 519	3 708	41 811
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	541 191	7 851	533 340	505 320	5 581	499 738
Prestations de services bancaires et financiers	4 226 564	700 363	3 526 202	3 683 295	840 723	2 842 572
Produits nets de gestion d'OPCVM	597 691	34 042	563 649	477 225	33 478	443 747
Produits nets sur moyen de paiement	2 303 195	490 463	1 812 732	2 189 228	616 873	1 572 355
Assurance	24 690		24 690	17 438		17 438
Autres	1 300 988	175 857	1 125 131	999 404	190 372	809 033
Produits nets de commissions	6 603 715	827 597	5 776 118	6 129 880	937 494	5 192 386

3. 3 Coût du risque au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux provisions	-5 338 852	-6 681 344
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	-4 819 500	-5 892 102
Provisions pour dépréciation des titres	-147 158	-437 679
Provisions pour risques et charges	-372 194	-351 563
Reprises de provisions	3 235 037	5 518 678
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	2 708 561	5 031 361
Provisions pour dépréciation des titres	159 023	168 471
Provisions pour risques et charges	367 454	318 847
Variation de provisions	-1 090 943	-2 444 173
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-1 148 253	-2 148 925
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-6 288	-448 280
Récupérations sur prêts et créances amorties	81 795	134 505
Autres	-18 196	18 528
Total	-3 194 758	-3 606 838

4. INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

L'information sectorielle d'Attijariwafa Bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

- **Banque Maroc, Europe et Zone Offshore** comprenant Attijariwafa bank SA, Attijariwafa bank Europe, Attijari International bank ainsi que les holdings portant des participations dans les filiales consolidées par le Groupe;
- **Filiales de Financement Spécialisées** comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation, crédits immobiliers, leasing, factoring et transfert d'argent cash;
- **Banque de détail à l'international** comprenant les banques de l'Afrique du Nord notamment Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt et Attijaribank Mauritanie ainsi que les banques de la zone CEMAC et la zone UEMOA;
- **Assurance** comprenant notamment Wafa Assurance et ses filiales les plus significatives.

(en milliers de dirhams)

BILAN DÉCEMBRE 2022	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales Financières Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	370 587 780	42 050 207	54 032 364	163 747 630	630 417 980
dont					
Éléments de l'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	59 855 721	145 300		852 583	60 853 603
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 303 321	75 622	43 052 488	27 198 843	73 630 274
Titres au coût amorti	13 736 539	26 301		8 464 192	22 227 032
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	25 031 594	486 610	146 148	9 568 101	35 232 452
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	241 156 191	37 447 817	3 722 124	92 241 905	374 568 037
Immobilisations corporelles	3 423 222	1 112 719	152 030	2 103 902	6 791 872
Éléments du Passif					
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	38 708 877	1 537 103	11 382	4 251 517	44 508 879
Dettes envers la clientèle	280 342 035	6 262 339	4 876	124 767 605	411 376 856
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			45 452 893		45 452 893
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	17 367 326	506 242		1 028 799	18 902 367
Capitaux propres	46 518 812	2 818 170	4 775 660	8 012 795	62 125 436

(en milliers de dirhams)

COMPTE DE RÉSULTAT DÉCEMBRE 2022	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales Financières Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	8 669 534	1 128 536	1 030 287	6 627 511	-105 839	17 350 030
Marge sur commissions	3 161 039	1 026 960	-38 672	2 544 887	-918 096	5 776 118
Produit net bancaire	12 250 345	2 723 149	1 894 881	9 791 204	-346 084	26 313 495
Charges de fonctionnement	4 757 591	1 036 733	883 596	3 934 182	-346 084	10 266 018
Résultat d'exploitation	4 734 010	1 252 286	874 550	4 538 616		11 399 462
Résultat net	2 941 140	730 595	606 133	3 180 741		7 458 609
Résultat net part du Groupe	2 912 269	546 802	249 195	2 357 015		6 065 282

5. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1 Engagements de financement au 31 décembre 2022 (en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Engagements de financement donnés	110 097 046	88 544 221
Engagements de financement reçus	2 777 032	2 379 468

5.2 Engagements de garantie au 31 décembre 2022 (en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Engagements de garantie donnés	91 798 678	82 393 593
Engagements de garantie reçus	71 354 643	95 442 198

6. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1 Certificats de dépôt et bons des sociétés de financement au cours de l'année 2022 :

L'encours des certificats de dépôt à fin Décembre 2022 s'élève à 13,4 milliards de dirhams.

Au cours de l'année 2022, 4,0 milliards de dirhams de certificats de dépôt ont été émis dont la maturité est comprise entre 2 ans et 5 ans et les taux entre 2,10% et 17,0%.

L'encours des bons des sociétés de financement à fin Décembre 2022 s'élève à 7,1 milliards de dirhams.

Au cours de l'année 2022, 1,0 milliard de dirhams de bons des sociétés de financement ont été émis, de maturité de 2 ans. Les taux associés varient entre 2,15 % et 2,86 %.

6.2 Dettes subordonnées émises au cours de l'année 2022 :

Au cours de l'année 2022, le groupe Attijariwafa bank a clôturé l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés.

En date du 24 juin 2022, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5ème année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans, d'un montant de 1 milliard de dirhams, scindé en 10 000 obligations subordonnées de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B
Montant retenu	100 000	900 000

En date du 26 décembre 2022, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5ème année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans, d'un montant de 1 milliard de dirhams, scindé en 10 000 obligations subordonnées de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B
Montant retenu	-	1 000 000

En date du 19 décembre 2022, Attijari bank Tunisie a émis un emprunt obligataire subordonné sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de 60 millions TND.

Au titre de l'année 2022, la Compagnie Bancaire Africaine de l'Ouest a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 10 milliards FCFA.

6.3 Le capital et résultat par action :

6.3.1 Nombre d'actions et valeur nominale :

A fin décembre 2022, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 151 408 390 de dirhams.

Le capital est constitué de 215 140 839 actions ordinaires de 10 dirhams de nominal.

6.3.2 Actions Attijariwafa bank détenues par le Groupe :

A fin décembre 2022, le groupe Attijariwafa bank détient 13 226 583 actions Attijariwafa bank représentant un montant global de 2 461 millions de dirhams qui vient en déduction des capitaux propres consolidés.

6.3.3 Résultat par action :

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

(en dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat par action	28,19	23,91
Résultat dilué par action	28,19	23,91

6.4 Gestion des Risques :

Une gestion moderne et performante des Risques

Mission et Organisation de la Gestion des Risques

La démarche d'Attijariwafa bank en matière de gestion des risques s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies au niveau international ainsi qu'aux recommandations des autorités de tutelles. La gestion des risques du groupe est centralisée au niveau de la Gestion Globale des Risques Groupe (GGRG), indépendante des Pôles et Métiers et rapportant directement à la présidence.

Cette configuration consacre le principe de globalité dans la Gestion des Risques du Groupe et confirme son indépendance totale vis-à-vis des autres pôles et métiers de la Banque. Cette indépendance lui permet d'assurer une objectivité optimale dans l'examen des propositions de prises de risque et dans le contrôle.

La GGRG a pour principale mission de veiller à couvrir et à superviser l'ensemble des risques inhérents aux activités du groupe, de les mesurer et les contrôler. La fonction exerce un contrôle permanent, le plus souvent a priori, nettement différencié de celui de l'Audit Interne, effectué de façon périodique et a posteriori.

Ses missions permanentes consistent notamment à formuler des recommandations en matière de politiques de risque, à analyser les portefeuilles de crédit avec une vision prospective, à approuver les crédits aux entreprises et particuliers et les activités de trading et à garantir la qualité et l'efficacité de suivi du risque.

Les principaux risques sont identifiés en quatre familles :

- **Risque de contrepartie** : risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés ;
- **Risque de Marché** : risque de perte liée aux évolutions défavorables des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix des actions et des matières premières, ...) ;
- **Risque opérationnel** : risque de perte résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ;
- **Risque pays** : le risque pays représente une agrégation des risques élémentaires résultant de la vulnérabilité à l'environnement économique, financier, politique, juridique ou sociale d'un pays étranger pouvant affecter les intérêts financiers de la banque.

Dans le cadre du plan stratégique 2020, l'initiative de transformation des risques a pour objectifs :

- Doter le Groupe d'un cadre d'appétence au risque structuré et partagé par l'ensemble des parties prenantes. Un Cadre d'appétence au centre de la stratégie du Groupe optimisant le couple rendement-risque et l'utilisation des Fonds propres face aux nouvelles contraintes réglementaires ;
- Optimiser les processus de gestion des risques ;
- Renforcer le dispositif de pilotage des risques notamment le profil de risque global du Groupe via des outils d'analyse, de simulation et de stress testing ;
- Promouvoir la culture du risque auprès des différentes instances du Groupe.

6.4.1 Cadre d'Appétence au Risque (RAF)

Stratégie en matière de risques

La stratégie du Groupe en matière de risques consiste à employer son capital disponible afin d'optimiser l'équilibre entre rendement et risque de façon à mettre en œuvre sa stratégie tout en conservant un niveau approprié de capital économique (i.e. permettant de couvrir les risques) et de capital réglementaire. En conséquence, les objectifs de la gestion des risques du Groupe sont les suivants :

- Mettre en place une gestion rigoureuse des risques à tous les niveaux de l'activité, basée sur la détermination et le respect d'appétences au risque claires ;
- S'assurer que l'allocation de fonds propres est ainsi effectuée dans le but d'obtenir les meilleurs rendements sur une base pondérée des risques ; et
- Répondre aux attentes de nos actionnaires et parties prenantes quant au fait que nous conservons des excédents de capital afin de garantir que nous pourrions honorer nos engagements, même dans le cas où des risques extrêmes devaient se matérialiser

Le processus d'élaboration de la stratégie et de planification financière et opérationnelle doit impérativement aider le Groupe à atteindre un équilibre risque/rémunération optimal. Ceci implique un examen du portefeuille d'opportunités identifiées, au regard de l'environnement concurrentiel, des ressources en interne et de la capacité de l'organisation à prendre des risques ou de son appétence au risque, en tenant compte du Groupe dans son ensemble et de son profil de risque. Dans le cadre de ce processus, notre modèle économique (i.e. la façon dont nous entendons dégager des bénéfices) et les hypothèses sous-jacentes à ce modèle économique doivent impérativement être présentés de manière explicite.

Les discussions entourant la planification doivent impérativement tenir compte de la nature et du type de risques auxquels le Groupe est exposé, en se concentrant sur les risques de surestimation et de sous-estimation de la solidité de notre bilan économique, de notre position de liquidité et de notre réputation. Le Groupe doit impérativement mesurer et contrôler les risques qu'il a pris en toute connaissance de cause, tout en surveillant les risques qui évoluent, émergent ou pourraient émerger et qui pourraient avoir un impact sur le capital, la position de liquidité, la valeur de la marque et autres indicateurs considérés comme clés pour le Groupe.

Des analyses de scénarios et des stress tests (y compris les stress tests inversés) doivent impérativement être réalisés pour les business plans et les projets et être utilisés lors de la prise de décision.

Définition du cadre d'appétence au risque

Le cadre de l'appétence au risque d'Attijariwafa bank définit les risques que le Groupe sélectionne et gère en vue de générer des profits ; les risques que le Groupe accepte mais qu'il cherche à minimiser et les risques que le Groupe cherche à éviter ou transférer. Il comprend :

- Les appétences au risque générales - il s'agit généralement de déclarations quantitatives qui aident à déterminer le niveau de risque qu'Attijariwafa bank peut supporter (par ex., le montant de fonds propres que nous sommes prêts à risquer). Les appétences au risque sont définies à un niveau agrégé et par type de risques.
- Les préférences de risques - il s'agit de déclarations qualitatives qui énoncent les risques qu'Attijariwafa bank estime pouvoir gérer efficacement et qui devraient produire des profits, les risques qu'Attijariwafa bank peut assumer mais qui nécessitent d'être maîtrisés et les risques qu'Attijariwafa bank cherche à éviter ou minimiser.
- Les tolérances et limites en matière de risques opérationnels sont des limites quantitatives spécifiques (par ex., limites sur des risques spécifiques). Les Business Standards (exigences

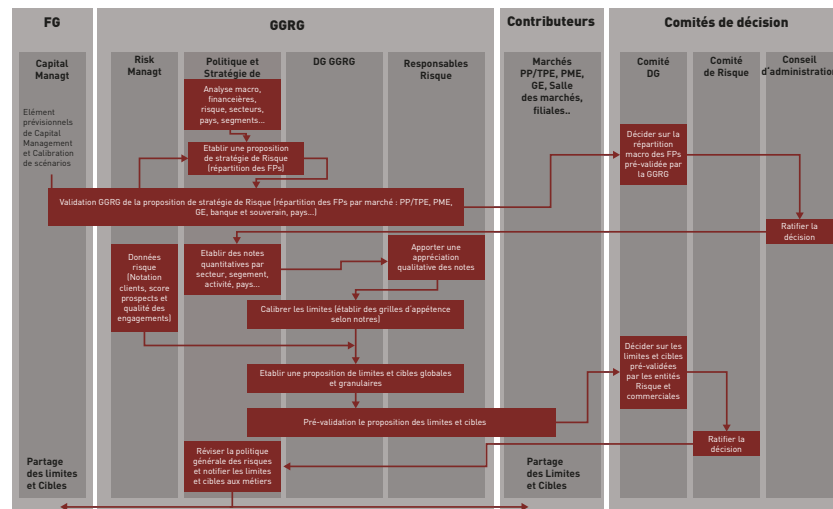
et commentaires les accompagnant) présentent la méthodologie d'Attijariwafa bank pour :

- Identifier les risques acceptables et ceux qui ne le sont pas.
- Fixer les limites et tolérances en matière de risques opérationnels, tenant compte des exigences et préférences du Groupe.

Les appétences au risque doivent impérativement être clairement définies et actualisées régulièrement et font partie intégrante du processus de planification. Il convient que les appétences au risque soient examinées et approuvées par les conseils d'administration et/ou les comités spécialisés compétents. Il convient que lors de chaque réunion le Comité des risques compare le profil de risque au regard des appétences au risque puis communique aux comités spécialisés compétents. Le Management et les instances spécialisées devraient examiner et discuter des positions liées à l'appétence lors de revues régulières (Business Review Meetings).

Processus d'élaboration des cibles et limites

Le cadre d'appétence ainsi défini se traduit à un premier niveau par la définition pour chacun des niveaux de risque retenus d'une cible vers laquelle orienter les efforts d'amélioration et d'une limite imposée par les contraintes réglementaires d'une part, et induite par les capacités maximales d'autre part. L'élaboration de cet ensemble de cibles et limites est assurée par un processus transverse impliquant un ensemble d'acteurs au sein des différentes entités front to back de la banque.



Le processus d'élaboration des cibles et limites présente un objectif double. Il s'agit en effet de définir l'ensemble des niveaux de risques les plus à même d'accompagner le groupe dans la réalisation de ses objectifs stratégiques ; mais également d'établir une méthodologie de suivi et de mise à jour continue directement liée aux variations des indicateurs mesurés.

6.4.2 Risque de Contrepartie

Le risque de contrepartie correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés.

La gestion du risque de contrepartie consiste en amont à analyser et à instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente de la Banque. En aval, à surveiller l'évolution des risques en examinant régulièrement la qualité de l'ensemble des engagements, déclencher les actions correctives du portefeuille et engager les procédures à l'amiable ou judiciaires de récupération des créances en souffrance.

Politique de crédit :

La politique générale de crédit (PGC) a pour finalité de définir le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risque de contrepartie pour la banque.

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Il concerne les activités de prêt ainsi que d'autres activités exposant la banque au risque de défaut d'une contrepartie ou d'un émetteur notamment les transactions sur le marché de capitaux ou sur les opérations de règlement - livraison.

Les dispositions de la PGC ont une portée générale et s'appliquent de manière permanente. Elles sont susceptibles de mises à jour lorsque l'évolution de la situation économique et financière des marchés le justifie.

Ces dispositions peuvent être complétées par des politiques spécifiques relatives à certaines activités ou entités du groupe. De même qu'elles sont accompagnées par des orientations de crédit révisables périodiquement.

La politique de crédit de la banque s'appuie sur les dix principes fondamentaux suivants :

- **Déontologie et conformité** : Le groupe s'astreint au strict respect des principes déontologiques définis dans son code interne et des dispositions réglementaires régissant ses activités.
- **Indépendance fonctionnelle** des structures de Risques par rapport aux entités opérationnelles afin de préserver la qualité des risques et l'objectivité dans les prises de décisions.
- **Responsabilité des Risques** : Les business units restent pleinement responsables de leurs risques de crédit. Cette responsabilité est également supportée par les organes d'octroi.
- **Collégialité des décisions** : Les décisions de crédit nécessitent au minimum une double signature et un double regard : celui des organes commerciaux et celui du risque, ce qui favorise l'analyse contradictoire. Le renvoi en arbitrage à un niveau supérieur peut éventuellement être envisagé pour certaines décisions divergentes.

Aucune décision d'octroi ne sera rendue de manière unilatérale sauf délégation particulière de l'organe d'administration.

- **Rémunération satisfaisante** : Chaque risque pris par la banque doit être correctement rémunéré. La tarification doit toujours s'inscrire en adéquation avec la notation.
- **Suivi** : Chaque risque pris par la banque doit être suivi sur une base continue et permanente.
- **Séparation** de la fonction de gestion et de la fonction de contrôle des risques.
- **La prudence et la «consultancy»** doivent être de mise en cas de doute ou d'ambiguïté.
- **Analyse préalable** par le comité nouveaux produits de tout risque de contrepartie lié au lancement de nouveaux produits ou de nouvelles activités.
- **Règle restrictive** : Aucun financement ne peut être octroyé au profit d'une relation ayant bénéficié d'un abandon ou ayant fait l'objet d'un déclassement à contentieux. Le dispositif de notation est discriminatoire pour ce type de clientèle (note éliminatoire).

Dispositif de décision de prise de risque :

La prise de risque doit s'inscrire dans le cadre des stratégies risquées approuvées. Les stratégies sont adaptées à chaque métier et à leur plan de développement et reposent sur :

- des limites globales ;
- des critères d'intervention ;
- un schéma de délégation

Ces stratégies sont également déclinées par :

- métier ;
- entité ;
- secteur d'activité ;
- et, pays

Le respect de ces stratégies relève des Métiers et est contrôlé par la GGR.

Toute décision de risque nécessite une analyse approfondie aussi bien de la contrepartie que de la transaction et doit être motivée par une appréciation du couple risque-rendement. Elle doit s'inscrire dans la stratégie risquée du métier concerné et dans le dispositif de limites en vigueur.

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations qui implique de recueillir l'avis conforme d'un représentant de la fonction risque nommément désigné.

Les délégations de compétence se déclinent en montant de risques variant selon les catégories de notes internes et les spécificités de métiers.

Les propositions de crédit doivent respecter les principes de la politique générale de crédit. Les exceptions impliquent le recours au niveau de l'autorité supérieur.

Le processus d'octroi de crédit passe par un certain nombre de procédures. Après une première évaluation du contact au niveau de la force de vente, une proposition de crédit est ensuite adressée à la GGRG. Un deuxième diagnostic complet de la relation est effectué pour la prise de décision.

L'octroi de crédits aux personnes morales apparentées obéit aux mêmes règles et procédures appliquées que la clientèle ordinaire.

Les garanties retenues pour la couverture du risque de crédits sont évaluées simultanément lors de l'évaluation de la proposition de crédit.

Cette évaluation s'effectue via un certain nombre d'informations et documents requis dans le cadre du processus d'instruction de toute proposition de crédit.

Dispositif de suivi du risque de concentration

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles. Le risque de concentration du crédit peut découler de l'exposition envers :

- des contreparties individuelles ;
- des groupes d'intérêt ;
- des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique
- des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

La politique d'expansion internationale de notre Groupe induit des risques dus à une concentration des contreparties appartenant à une même région géographique. Cette concentration est assortie d'une gestion des limites (en matière à la fois d'exposition et de délégations de pouvoirs) et des seuils d'alertes.

Le risque de concentration individuelle et sur des groupes d'intérêt est régi par les dispositions de la banque centrale en matière de division des risques. Cela suppose une gestion des groupes selon un processus normalisé s'appuyant sur une définition très large de la notion du groupe d'affaires et une approche concertée avec les lignes de métiers en vue de :

- définir les limites d'exposition globale et les choix d'accompagnement ;
- consolider dans une seule base de données les informations sur les groupes de contreparties.

De même, la déclinaison d'une politique sectorielle en matière de distribution de crédits tient compte :

1. du taux de pénétration de la banque dans chaque secteur d'activité ;
2. de la qualité de ses actifs (sinistralité et rating) ;
3. et des marges de progression que laisse envisager la conjoncture (intelligence économique, comités consultatifs avec les professionnels, fédérations, dispositions de la loi des finances etc...) afin de baliser l'action commerciale et de préserver au niveau du portefeuille engagements de la banque, un profil de risque optimal en termes de concentration sectorielle.

La revue périodique de l'exposition de la banque à la lumière des évolutions conjoncturelles permet un pilotage décisionnel et un ajustement dynamique des limites quantitatives, voire qualitatives, dans le sens :

- de l'accroissement des secteurs à fort potentiel de développement ;
- de la consolidation sur les activités où le taux de pénétration est assez élevé ou bien pour lesquelles nous n'avons pas une grande visibilité ;
- ou du repli à l'égard des secteurs en déperdition (perspectives défavorables, grande sinistralité, ...)

Dispositif de surveillance des risques :

L'entité « Audit des engagements » veille en permanence, dans une optique préventive, à la santé et à la qualité des engagements de la banque.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, cette entité est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des côtes autorisés ; examen des incidents de paiement ; revue des dossiers échus...
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants (créances dites difficiles) à partir d'un certain nombre de clignotants d'alerte ;
- Suivre avec le réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre avec le réseau le dénouement de certains risques spécifiques notamment, les admissions

temporaires, les avances sur marchés publics et les avances sur marchandises.

Cette entité est structurée en trois sous-entités à l'instar de l'organisation actuelle du Réseau :

- Banque de détail ;
- Banque d'entreprise ;
- Filiales et succursales.

En vue d'identifier les créances sensibles et celles éligibles au provisionnement au regard de la réglementation en vigueur, une revue exhaustive du portefeuille de la Banque est effectuée trimestriellement à l'aide d'un état des clignotants conçu par référence aux critères de classifications des créances en souffrance institués par la circulaire n° 19 de BAM, ainsi qu'à d'autres critères de sécurité complémentaires retenus par la Banque.

Gestion Corrective du Portefeuille :

Pour améliorer l'efficacité de recouvrement des créances difficiles et en souffrance, des dispositifs de recouvrement à l'amiable et judiciaire ont été mis en place au sein de la Banque.

Le recouvrement à l'amiable consiste à veiller en permanence à la régularité et à la qualité de l'ensemble des engagements de la Banque et de suivre, principalement via le réseau, ou directement avec les clients concernés, la régularisation de toute insuffisance ;

Le Recouvrement judiciaire consiste à mettre en œuvre l'ensemble des actions judiciaires aux fins de récupération des créances en souffrance.

Le Recouvrement Groupe a pour mission la mise en œuvre de l'ensemble des actions à l'amiable ou judiciaires aux fins de récupération des créances en souffrance.

Les activités principales de l'entité se résument comme suit :

- Élaborer et proposer une politique de recouvrement à l'échelle du groupe ;
- Négocier des sorties à l'amiable avec les clients avant toute action judiciaire ;
- Préparer et transmettre les dossiers contentieux aux avocats pour assignation en justice ;
- Suivre les actions de recouvrement judiciaire avec les avocats désignés ;
- Minimiser les coûts du recouvrement et les risques liés à l'activité ;

Un recouvrement efficace nécessite une politique clairement définie à savoir :

- Respect des instructions relatives aux provisions et des principes comptables (LC. 8 G, 19 G& Instructions BAM et DGI: Constitutions et reprises, Pondération des garanties, Mise à niveau des hypothèques ;
- Processus de décision fluide Collégialité dans la prise des décisions. ; Plusieurs comités aux compétences différentes statuent sur les propositions de règlement des créances avec un comité Recouvrement Groupe hebdomadaire se penche sur les autres propositions ;
- Distinction de la clientèle entre celle de masse, super créances, Créances en redressement et liquidation judiciaire ;
- Analyse préliminaire des dossiers hors masse : Etude des garanties, Collecte de l'information utile et pertinente ;
- Choix de la stratégie à adopter : Amiable de préférence, Judiciaire ;
- Partenariat efficace avec Mise en place et refonte des conventions de collaboration, renouvellement du collège des avocats en fonction des performances et de la qualité des prestations fournies et définition d'une politique d'attribution des dossiers à confier Institution de quotas ;
- Amélioration de la productivité des ressources en place : Formation continue spécifique, Recrutement et adéquation des effectifs avec le métier, préparation de la relève ;
- Instauration de 5 comités de recouvrement à compétences différentes : Respect du principe de collégialité, Matérialisation des décisions par PV de comité ;
- Refonte du système d'information ;
- Adoption du plan d'action annuel : Objectifs quantitatifs et qualitatifs ;
- Élaboration des tableaux de bord et reportings : Réalisations et suivi de l'activité ;
- Analyse des performances des prestataires : Suivi et analyse des coûts, Suivi des frais généraux, Suivi des honoraires et commissions des prestataires.

6.4.3 Dispositif de Risk Management

L'entité Risk Management vise à apporter des outils et des approches d'aide à la décision, pour la maîtrise des risques. Ceci, conformément aux meilleures pratiques sous tendues par la réforme Bâloise. Cette entité est en charge de la conception, déploiement et monitoring des modèles de notation au niveau du Groupe, du reporting liés à la notation et de l'amélioration continue du dispositif de gestion des risques.

Dans le cadre du processus de passage aux approches avancées engagé par la banque sous l'impulsion de la banque centrale (BAM) et du management de la banque, Un dispositif Bâle II a été mis en place sous la responsabilité de l'entité Risk Management, il s'articule autour des axes suivants : une base de capture du risque (base de défaut), un système de notation des entreprises, une base tiers groupe, un Datawarehouse permettant l'historisation des données nécessaires à la modélisation et permettant entre autre le monitoring/backtesting périodique des modèles de notation.

Cartographie de notation selon le nouveau modèle entreprise

La notation interne est un outil d'aide à la décision ainsi qu'au suivi du risque. Elle constitue l'un des instruments de détection de la dégradation ou de l'amélioration d'un risque lors des revues périodiques de portefeuille.

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafa bank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F). Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit. Ce modèle a été revu successivement en 2010 et 2017 dans l'esprit d'une amélioration continue du pouvoir prédictif et pour s'aligner aux standards internationaux en matière de gestion des risques, notamment Bâle II.

Le nouveau modèle prend en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Il a été construit sur la base d'une approche statistique éprouvée et sur la base du retour d'expérience des gestionnaires de risque. Ainsi, son pouvoir prédictif a été rehaussé.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une

classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Classification Attijariwafa bank	Description
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Passable
F	Mauvais
G	Très Mauvais
H	Défaut

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

- Périmètre: portefeuille entreprises hors administrations publiques, les sociétés de financement et les sociétés de la promotion immobilière ;
- Le dispositif de notation du Groupe AWB est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;
- Le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement.
 - La note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise.
 - La note qualitative est basée sur des informations concernant le marché, l'environnement, l'actionnariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau.
 - La note de comportement est essentiellement basée sur la physionomie du compte.
- Toute note système de contrepartie fait l'objet d'un agrément par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur.
- La probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...)
- La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :
 - Contreparties saines : les classes de A à D. E est désormais une classe intermédiaire qui marque un premier signal de changement du profil de risque.
 - Contreparties sensibles : F à G.
 - Contreparties en défaut : la classe H.
- Usage de la notation interne: le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du processus d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque.
- Mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G), la note de Contrepartie doit être revue périodiquement dans le cadre de comité de notation. De façon générale, toute information nouvelle significative doit être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.

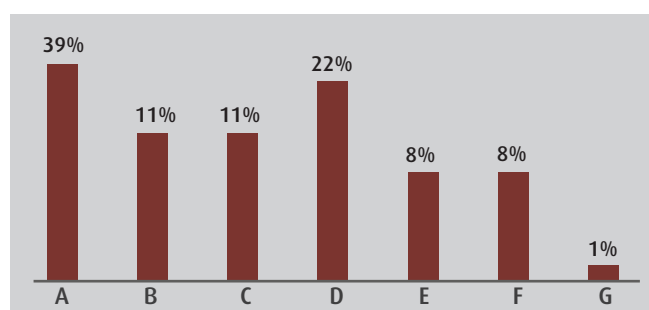
Le système de notation est dynamique, sa révision annuelle (Backtesting) est prévue pour :

- Tester le pouvoir prédictif du modèle de notation
- S'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts

En 2022, ce modèle a été back testé et il a fait l'objet d'une revue qui a permis la mise à jour l'échelle de notation en termes de PD en se basant des données récentes. Ceci a permis de s'adapter aux guidelines de la norme IFRS9. Une mission d'audit externe menée par un cabinet international a de corroborer les approches internes et d'homologuer le modèle de notation « entreprise ».

La cartographie de notation se présente comme suit (Répartition en engagements) :

5 844 relations totalisant 124 MMdhs



(*) Hors périmètre : Les dossiers Contentieux, les administrations publiques, Les sociétés de financement et les Entreprises qui opèrent dans le secteur de la promotion immobilière.

La cartographie de notation donne une indication positive sur la qualité des actifs : 50 % des engagements de la banque sont des engagements sains 'A et B' et seule 9% des encours sont portés par les classes FG (contre 11 % en 2021). Le taux de notation s'est établi à 99 % à fin décembre 2021, ce qui dénote un ancrage de la démarche de notation. Un autre marqueur de cet ancrage et le taux de forçage limité à 10%.

Ajustement des modèles de notation pour les besoins d'IFRS 9

La nouvelle norme IFRS 9 a introduit depuis janvier 2018, un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou ECL). Le calcul du montant des pertes attendues (ECL) s'appuie sur 3 paramètres principaux de risque: la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (« LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (« EAD ») tenant compte des profils d'amortissement. ECL est le produit de la PD par LGD et par l'EAD.

Par ailleurs, la norme adopte une approche de classement des actifs en 3 phases (« buckets ») :

- Phase 1 (« portefeuille sain ») : actifs sains n'ayant pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- Phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- Phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

L'élargissement des modèles de notation entreprise a permis de disposer des paramètres de risque (notamment Probabilité de défaut) couvrant la majeure partie des engagements sur le périmètre banque Maroc. Notamment la probabilité de défaut qui se situe à un niveau nettement inférieur que dans les modèles antérieurs. Le calcul des provisions relatif au bucket 1 se base sur cette PD estimée sur un horizon de 12 mois sur une vision point in time (PIT).

En cas de dégradation significative du risque de crédit (« Bucket 2 »), la PD utilisée est une PD à maturité pour tenir compte de la provision tout au long de la vie résiduelle de l'instrument. C'est ainsi que la banque a développé de nouveaux modèles d'estimation de la Probabilité de Défaut à plusieurs horizons conformément à la norme.

En outre, la prise en compte de la composante prospectives exigée par la norme s'est traduite par la livraison d'un modèle de Forward looking basé sur des anticipations macro-économiques des scénarios probabilisés tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture macro-économique. Ce nouveau modèle permet d'estimer un taux de défaut prévisionnel sur plusieurs horizons. Ce taux de défaut prévisionnel permet de calibrer la probabilité de défaut à maturité (LT).

En 2022, le modèle a fait l'objet d'un backtesting qui a confirmé sa robustesse et sa stabilité. C'est ainsi que le modèle en l'état a été reconduit pour servir de base au calcul des paramètres de risque IFRS 9. Seule la grille de Probabilité de défaut a été recalibrée pour tenir compte du taux de défaut actualisé et des nouveaux scénarios macro-économique.

Aussi, en 2022, une base de données des institutions financière a été acquise et des travaux de modélisation sont en cours pour consolider et avaliser le modèle à dire d'expert élaboré.

Le scoring : une approche d'amélioration continue

Après 6 ans d'usage effectif des modèles de scoring (TPE et Professionnels), ces derniers ont été enrichis en intégrant une nouvelle typologie de données internes (paiements et retraits par cartes) et de données externes (crédit bureau) qui a permis une amélioration notable du pouvoir prédictif des modèles de scoring. Ces modèles ont été déployés avec succès en 2019 et ils ont été complétés par des modèles spécifiques (les prospects, les nouvelles entrées en relation et la double relation) en vue d'un scoring plus précis tout au long du cycle de vie des clients.

Durant la période 2014-2021, le nombre des stratégies décisionnelles de score a augmenté afin de répondre aux besoins croissants exprimés dans le cadre des programmes stratégiques de la banque. Eu égard aux objectifs mis en perspective dans ces plans, de nouvelles stratégies restent à mettre en place pour un objectifs 2025.

L'ensemble de ces modèles contribuent à la mécanisation partielle des décisions de crédit et in fine au renforcement de la capacité de traitement des dossiers. En 2022, le nombre de demandes scorées s'est établi à 53 460 demandes.

Afin d'élargir le périmètre du scoring, plusieurs chantiers ont été menés :

- un nouveau modèle de scoring dédié à la clientèle Professionnels-Autoentrepreneur a été également mis en place
- Un nouveau modèle pour la masse PME est encours de mise en place, dans un premier temps à travers un questionnaire qualitatif
- Un modèle spécifique permettant de scorer les créations / startups est en bon état d'avancement. En se basant sur le retour d'un cabinet internationale, ce modèle a été structuré autour de trois blocs : l'entrepreneur, le projet et le questionnaire qualitatif décliné par secteur d'activité.

Aussi les règles de décisionnelles et d'acceptation sont ajustées de manière périodique pour s'aligner à une politique de crédit favorable au financement de la TPE.

Enfin, au titre d'appui au marché TPE, une opération de pré scoring a été menée avec succès en se basant sur le dispositif en place. Cette opération a permis de relancer un potentiel de plus de 22 000 clients.

En vue de donner une dimension groupe au projet de scoring, la banque a mis en place une nouvelle technologie permettant de s'affranchir des contraintes géographiques. Cette logique de Hub de scoring (en cours de test dans une filiale pilote) favorise la centralisation des moteurs de scoring et leur accessibilité par la banque et ses filiales. A titre de rappel, le calcul des score est réalisé en se basant sur un outil standard du marché retenue par des banques internationale de premier plan.

Aujourd'hui ces outils de scoring, malgré leurs apports, ils restent à un niveau de maturité intermédiaire. Pour la transition vers un nouveau palier, plusieurs actions ont été entreprises :

- Mise en place d'un datamart scoring enrichi en permanence par de nouvelles variables interne et externe susceptibles de présenter un bon pouvoir prédictif et in fine pourrait contribuer à l'amélioration de la performance des modèles
- Les modèles de scoring font l'objet d'une surveillance d'un monitoring régulier par le risk management tant sur le plan opérationnel qu'au plan de leur robustesse.
- Backtesting périodique des modèles de scoring
- Une étude d'opportunité de mécanisation des décisions de crédit pour les faibles montants a été réalisée. Les pré requis de cette automatisation tant sur le plan de la qualité des données que sur le plan d'affinement des modèles ont été identifiés.

En matière de conduite de changement et en marge de l'expérience immersive (initiative portée par la ligne commerciale), le Risk Management a assuré la formation de plus 150 collaborateurs du réseau sur la notation et sur les leviers d'amélioration de ladite notation. Aussi, un nouveau module permettant l'Access aux différentes de la notation a été déployé pour de nouveaux exploitants. Ainsi, lors des visites organisées par le réseau dans le cadre de l'expérience immersive, des échanges constructifs autour de la notation ont eu lieu.

Le module e-learning a développé en collaboration avec le Capital Humain Groupe a constitué un pilier important de cette démarche.

Renforcement du dispositif Risk management filiales

La dynamique de l'élargissement du système de notation interne des entreprises se poursuit au niveau des filiales à l'international en priorisant celles qui ont un niveau d'engagement important et des pré requis suffisants. En effet, en 2019, quartes filiales ont été couvertes par modèle de notation (UGB, CBAO, CDS, SCB).

Par ailleurs, les modèles déjà déployés avant 2019 ont fait l'objet d'actions d'amélioration continue, notamment la SIB (Côte d'Ivoire), l'ATB (Tunisie) et Attijariwafa bank Egypt qui fait l'objet d'une attention particulière. Une revue en 2019 a permis de s'assurer de la robustesse des modèles mise en place et de leur insertion opérationnelle effective.

En 2020, les sites UGB, CDCO ont été dotés de nouveaux modèles de notation. Quant à notre filiale AWB Egypt, les modèles de notation ont fait l'objet d'une revue régulière pour s'assurer de leur pertinence au vu des changements relatifs à l'économie égyptienne. La dernière date a été réalisé lors du deuxième semestre 2022. La revue annuelle confirme la robustesse du modèle Large Corporate. Ces missions ont fait ressortir l'insertion opérationnelle réussie et une certaine appropriation des nouveaux modèles. En outre, les paramètres de risque IFRS 9 ont été calibrés tenant compte à la fois, du nouveau taux du défaut constatés et les scénarios macro-économiques arrêtés par le management.

Ainsi, la banque centrale égyptienne a donné son homologation aux modèles élaborés conjointement avec les équipes locales d'Attijariwafa bank Egypt qui couronne la parfaite synergie entre la filiale et la banque.

Une mission d'accompagnement a été menée également en 2022 au profit de ATB (Tunisie). Lors de cette mission le Risk management a passé en revue les travaux menés dans le cadre de l'IFRS9 et a émis quelques recommandations pour respecter les échéances de mise en place d'IFRS9 à horizon 2023-2024. Une équipe projet locale et des instances de gouvernances ont été mise en place pour mettre sous contrôle ce chantier.

Comme fait marquant de l'année 2022 sur le périmètre filiale, on peut citer également la mise en place du modèle de notation au niveau de la BIAT, 2023 sera consacrée à des actions rapprochées de conduite de changement.

L'année 2022 a été consacrée aussi à la stabiliser le modèle de notation innovant basé sur la notation combinée des vendeurs / acheteurs. Le taux de notation est en amélioration continue.

Une nouvelle mission portant sur les modèles de notation de la SIB (Côte d'Ivoire) a été lancé pour parfaire le dispositif en place et favoriser une meilleure insertion opérationnelle.

Sur un plan de monitoring, les premiers reporting liés à la notation des filiales sont désormais début élaborés selon une fréquence trimestrielle (lancement en 2022). Cette cartographie couvre les TOP 5 filiales en terme d'encours (soit 85 % des encours)

La démarche de généralisation de la notation se poursuit, tout en priorisant les filiales qui disposent les prérequis en matière de qualité, d'accessibilité et d'historisation des données. Ces chantiers sont sur le chemin critique de généralisation de Bâle II et IFRS 9. Pour soutenir ces démarches, la collecte de la data financière, la capitalisation des historiques de défaut et le renforcement des équipes analytiques seront inscrites comme des priorités de premier plan au niveau des feuilles de route relatives aux différentes filiales.

6.4.4 Risque Marché

Le risque de marché est le risque de perte lié aux évolutions des taux d'intérêt, des taux de change, de liquidité, etc.

L'entité « Risque de marché » se consacre à détecter, à analyser et à suivre les différentes positions de la Banque en matière de taux et de devises, de rationaliser ses positions par des autorisations formalisées et d'être en alerte à toute déviation de ses positions.

Le processus de gestion des risques comporte quatre étapes essentielles faisant intervenir plusieurs entités : l'identification des risques, la mesure des risques, le suivi des risques et le contrôle des risques.

Les principaux risques de marchés sont :

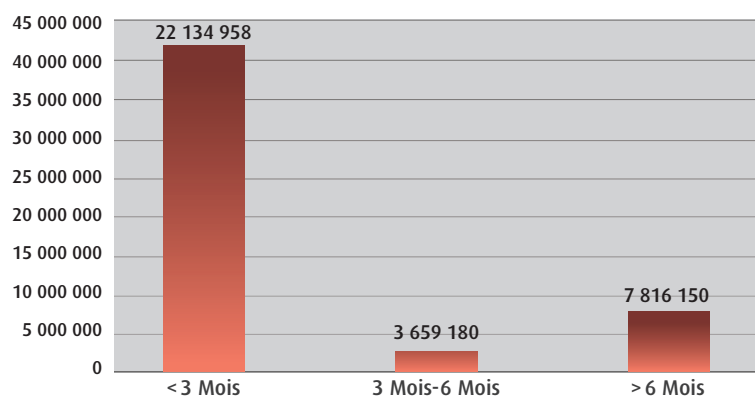
Le risque de liquidité : C'est le risque de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pouvoir liquider ou compenser une position en raison de la situation du marché.

Le risque de taux : Il correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché.

Le risque de change : Ce risque correspond au risque de variation d'une position ou d'un instrument financier du fait de l'évolution des cours de change sur le marché.

A fin décembre 2022, la position change à terme s'élève à 33,610 milliards de dirhams ventilée comme suit :

NOMINAL EN KMAD



A fin décembre 2022, la position options de change s'élève à 8.2 milliards de dirhams.

- Le risque actions :

Ce risque résulte de la variation de la valeur d'un portefeuille actions suite à une évolution défavorable des cours de la bourse.

- Le risque sur les produits de base :

Ce risque découle de la variation de positions suite à une évolution défavorable des prix des matières premières sur les différents marchés sur lesquels la banque intervient.

Dispositif de suivi et de contrôle

Le Contrôle des risques de marché se fait en procédant à la comparaison des différentes mesures de risques avec les limites correspondant dont le respect incombe en permanence aux limites de produits de la Salle des Marchés.

Les fonctions de contrôle relatives au suivi des risques de marché sont principalement assurées par :

- L'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés
- L'entité Risque de marché de la GGRG
- Le Contrôle Interne

L'entité Middle Office & Risk Management est rattachée à la Banque des Marchés et des Capitaux, mais elle reste indépendante du Front Office et des équipes commerciales.

Le Contrôle Interne est rattaché hiérarchiquement à la Banque des Marchés et des Capitaux et fonctionnellement à la Conformité Groupe.

Gestion des limites

Afin de maîtriser ces risques, des limites ont été fixées par le Comité Risques de Marchés pour chaque type d'exposition pour une année, cela dit, elles peuvent être révisées en fonction des besoins des lignes de produits et pour tenir compte des évolutions des marchés.

Aussi, le comité des risques de marché a instauré un système de stop loss par produit (change, taux, actions...). Ce système repose sur la clôture immédiate de la position au cas où le trader atteint les niveaux de pertes maximales fixés par le Comité.

Le Contrôle du respect des limites est assuré par :

- L'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés
- La GGRG

L'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et des Capitaux surveille en permanence les expositions et effectue les mesures de risque et les compare aux limites. Elle produit quotidiennement des reportings appropriés qu'elle adresse à :

- La Direction Générale
- La GGRG
- Le contrôle interne

Les limites de contrepartie sont revues sur la base des demandes de révision des limites émanant de la Salle des Marchés.

Mesure en VaR

La valeur en risque (VaR) est une mesure de la variation maximale de la valeur d'un portefeuille d'instruments financiers, avec une probabilité fixée sur une période donnée sous des conditions normales de marché. Le modèle VaR a été développé par les soins de la Gestion Globale des Risques Groupe d'Attijariwafa bank, il couvre le risque de taux, le risque sur les instruments de change ainsi que le risque sur les titres de propriété. Le modèle de VaR historique est également implémenté dans Murex.

Activité (en KMAD)	Position MAD	VaR (1 jour)	VaR réglementaire 10 jours
Change	-226 663	1 001	3 166
Titres de propriété	16 156	716	2 263
Taux MAD	58 833 038	91 370	288 936
Taux Devise	3 994 097	476	1 504

Back-testing

Le Backtesting est une technique pour tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et de voir par la suite si cette VaR encadre réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

Indicateurs de sensibilité

Les indicateurs de sensibilité mesurent le prix d'un actif face à un mouvement du marché.

Le Delta d'un portefeuille mesure la sensibilité de la valeur du portefeuille à l'augmentation de la valeur du sous-jacent de 1 point de base. Exemple pour le risque de taux : la sensibilité 1bps (Delta) est la variation de la MTM lorsque les taux augmentent de 1 point de base.

Le Vega mesure la sensibilité de la valeur du portefeuille à la volatilité de l'actif sous-jacent.

Capital Économique

Le capital économique est un indicateur de risque de marché destiné au calcul de la perte potentielle maximale due à la détention sur une période d'un an, sans qu'il y ait de modification dans la composition du portefeuille de négociation de la banque, pour faire face à des worst case scénarios.

Il représente le risque de perte maximale sur toute l'activité de marché avec une probabilité fixée sur une période d'un an dans des conditions normales de marché. Il est notamment utilisé en Comité Risque de Marché pour l'aide au calibrage des limites.

Stress-testing

Le stress test, également appelé analyse de scénario, mesure par des simulations l'impact d'un ou plusieurs scénarios sur le portefeuille de la banque.

Les programmes de stress-test sont réalisés semestriellement tels qu'ils sont définis par Bank Al Maghrib. Les stress-tests réglementaires sont spécifiés par un régulateur. La fréquence de communication de ces reportings est semestrielle.

RISQUE MARCHÉ FILIALES

A- Suivi des risques de marché

1- Activité de Change

Les opérations de marché relatives au marché des changes sont aujourd'hui constituées essentiellement de spots de change et de change à terme :

- Les filiales disposent de limites de position de change, validées par la GGRG.
- Les limites de position de change sont calibrées pour les filiales des zones UEMOA, CEMAC et MENA afin de limiter le risque potentiel de dévaluation.
- Des stress-test de dévaluation sont également effectués chaque semestre par les filiales.

2- Activité de Taux

Le risque souverain est du ressort de l'entité risque pays.

3- Activité Money Market

Les activités Money Market se limitent à des prêts/emprunts, des pensions ainsi que des swaps de change :

- Des analyses sur les contreparties bancaires en zones UEMOA, CEMAC et MENA sont menés pour la fixation de limites annuelles.

B – Gestion des risques de marché au sein des filiales

1- Système d'information

Le module de trésorerie d'Amplitude est mis en place pour les filiales SIB et UGB et est en phase de déploiement pour le reste des filiales.

La filiale Egyptienne quant à elle, acquise en Mai 2017, dispose d'une entité risque marché qui lui est propre. Le logiciel Murex y est mis en place et est opérationnel.

La remontée d'information s'effectue par le biais de reportings quotidiens, obligatoires, diffusés par les filiales à l'ensemble des parties prenantes.

2- Politique des risques

Une Charte de Gestion des Risques Marchés filiales a été élaborée, traitant notamment des sujets de gouvernance et de contrôle.

Cette charte a été déclinée pour les zones UEMOA, CEMAC et MENA de manière à correspondre aux spécificités réglementaires de chaque zone.

Au niveau de l'Egypte et de la Tunisie, la charte a déjà été mise en place avec ses composantes organisationnelles, opérationnelles et de gouvernance.

3- Comités de trading et trésorerie

En référence à la gouvernance, des comités mixtes se déroulent au sein des filiales, et sont tenus, depuis 2018, à fréquence trimestrielle. Ces comités permettent de suivre la stratégie de la filiale et de formuler leurs besoins en termes de limites à soumettre à la GGRG.

6.4.5 RISQUE PAYS

Pilotage des risques

La consolidation du dispositif de gestion des risques pays a été soutenue afin de maintenir un encadrement rigoureux des risques et surtout en vue d'accompagner l'approfondissement régulier du cadre macro prudentiel. A ce titre, la fonction Risque a vu se renforcer la démarche du Risk Appetit Framework (RAF) afin d'assurer un développement éclairé qui concilie de manière optimale les ambitions commerciales et les impératifs de risque et de rentabilité.

La consolidation du dispositif de gestion du risque pays

Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale de notre groupe. Ce dispositif s'articule autour des axes suivants :

- la politique générale de Risque Pays (PGRP) :

Il s'agit d'une charte qui a pour finalité de définir le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque en termes de structuration des risques, de gestion, de suivi et de pilotage de ces risques ainsi que leur encadrement.

- la méthodologie de recensement et d'évaluation des risques internationaux

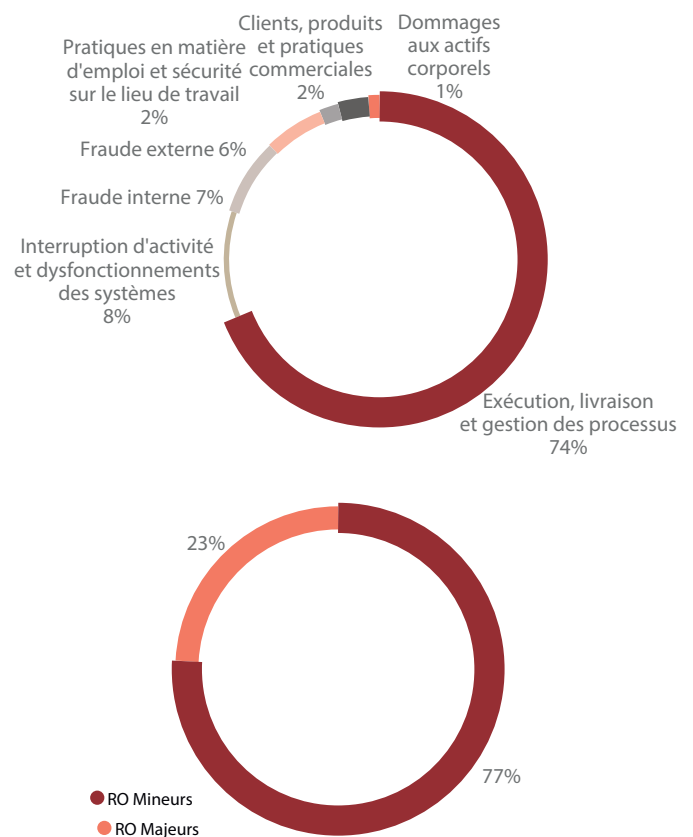
Le Groupe Attijariwafa Bank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique que dans les pays étrangers à travers des filiales voire des succursales. A ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d'engagements pris par la banque en tant qu'entité créditrice vis-à-vis de contre parties non-résidentes à la fois en dirhams et devises étrangères.

6.4.6 Risque Opérationnel

Le risque opérationnel est défini par Bank Al Maghrib, comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation ».

Un risque se représente comme l'enchaînement d'un événement générateur (la cause) et d'une défaillance (la conséquence), à laquelle peut être associé un impact ou non.

L'entité « Risques Opérationnels, Juridiques Informatiques et Humains (ROJH) » rattachée à la « Gestion Globale des Risques » a mis en place un dispositif de gestion des risques opérationnels dans les différentes lignes métiers de la banque ainsi que ses principales filiales. Celui-ci a permis de construire une cartographie consolidée du groupe.



- 23% de risques majeurs (à savoir cotation « Forte », « Critique » ou « Inacceptable »)
- 74% des risques sont générés par la cause bâloise « Exécution, livraison et gestion des processus »
- 8% des risques sont causés par l'IT « Interruption d'activité et dysfonctionnement des systèmes »

6.4.7 Plan de continuité d'activité

La continuité d'activité est un programme d'entreprise dont l'objectif est de limiter les impacts financiers, stratégiques, juridiques et d'images liés aux risques d'arrêt d'une activité essentielle de l'Etablissement.

La mise en place du Plan de Continuité d'Activité (PCA) s'inscrit dans le cadre de la mise en conformité réglementaire par rapport à la circulaire BAM 47G/2007 en termes de gestion des risques majeurs. Il vise à pérenniser le capital du Groupe, assurer la résilience de toutes ses activités et constitue à ce titre un des maillons de sa défense.

Faits marquants du PCA en 2022

Les principaux événements du Plan de Continuité d'Activité (PCA) en 2022 ont été les suivants :

Tout d'abord, le déploiement des dispositifs PCA dans les filiales de la BDI en Afrique a progressé tout au long de l'année. De plus, le macro planning initial a été prolongé. Pour assurer le suivi des projets de déploiement des dispositifs PCA, une cellule opérationnelle dédiée a été créée.

En outre, la Banque a effectué un test réglementaire global du Plan de secours informatique (PSI) ainsi qu'un exercice réel de repli utilisateurs pour les dispositifs de traitement des opérations les plus critiques de STG/CTN Devises & STG/BO Titres.

Enfin, les couvertures d'assurances GBA ont été renouvelées pour la période 2022-2023.

► 6.4.8 Risque Actif Passif

La gouvernance des risques financiers structurels de taux, de liquidité et de change de la banque relève des fonctions ALM de la banque sous l'autorité du Comité ad hoc ALM.

Ce Comité est l'acteur de référence en matière de pilotage du bilan et de gestion globale des risques ALM encourus.

Les possibilités de gestion des risques financiers sont évaluées régulièrement par l'équipe ALM et discutées lors de la réunion trimestrielle du Comité ALM pour acter les modalités de mise en place.

La fonction ALM est investie au niveau de la banque pour assurer les principales missions suivantes:

- Analyse statique et dynamique du bilan ;
- Revue et contrôle des risques de liquidité, de taux et de change ;
- Simulation proactive et pilotage prévisionnel des ratios réglementaires ;
- Préparation, validation et gestion des plans d'actions pour la période à venir, notamment en matière de :
 - Financement et placement à Moyen et Long Terme ;
 - Orientations commerciales en termes de maturité (court, moyen et long terme) et de taux (tarification, nature de taux, facturation des options...);
 - Tout autre plan de couverture active voire réduction des risques de liquidité, de taux, de change, ou de conformité aux exigences BAM (ratios réglementaires).
- Mise à jour et back testing (contrôle postérieur) de la robustesse des modèles et conventions ALM;
- Support et suivi des indicateurs ALM de la banque et des filiales.

6.5 Actifs financiers valorisés à la juste valeur

BILAN DÉCEMBRE 2022	31/12/2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en juste valeur détenus à des fins de transaction	59 934 617	18 478 254	41 456 363	
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	38 837 690		38 837 690	
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 215 315		2 215 315	
Actions et autres titres à revenu variable	18 478 254	18 478 254		
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés	403 359		403 359	
Créances rattachées				
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	918 986		747 735	171 251
Obligations et autres titres à revenu fixe	193 677		193 677	
Actions et autres titres à revenu variable	582 733		554 058	28 675
Titres de participation non consolidés	142 576			142 576
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	73 630 274	14 234 601	41 756 986	17 638 686
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	27 454 062		27 454 062	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 123 724			3 123 724
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	43 052 488	14 234 601	14 302 924	14 514 962

6. 6 Périmètre de consolidation

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
ATTIJARIWAFABANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWAFABANQUE EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,08%	83,08%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	66,30%	66,30%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Caméroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	100,00%	67,00%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque					Togo	IG	56,58%	56,58%
ATTIJARIWAFABANK EGYPT	Banque					Egypte	IG	100,00%	100,00%
BANK ASSAFA	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFABAIL	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WAFABAIL	Leasing					Maroc	IG	98,90%	98,90%
WAFAIMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARIMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFACASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFALD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFAGESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
WAFASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,64%	39,64%
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurance					Tunisie	IG	58,98%	50,28%
WAFAIMMA ASSISTANCE	Assurance					Maroc	IG	72,15%	45,39%
WAFASSURANCE NON VIE COTE D'IVOIRE	Assurance		(3)			Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WAFASSURANCE VIE COTE D'IVOIRE	Assurance		(3)			Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WAFASSURANCE NON VIE SENEGAL	Assurance		(3)			Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WAFASSURANCE VIE SENEGAL	Assurance		(3)			Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WAFASSURANCE NON VIE CAMEROUN	Assurance		(3)			Caméroun	IG	39,64%	25,77%
WAFASSURANCE VIE CAMEROUN	Assurance		(3)			Caméroun	IG	39,64%	38,66%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile Maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding					Maroc	IG	66,67%	66,67%
ATTIJARI HOLDING AFRICA	Holding		(3)			Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI WEST AFRICA	Holding		(3)			Côte d'Ivoire	IG	100,00%	100,00%
SUCCURSALE BURKINA	Succursale		(3)			Burkina Faso	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE BENIN	Succursale		(3)			Bénin	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE NIGER	Succursale		(3)			Niger	IG	83,08%	83,08%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	74,13%	43,72%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,64%	39,64%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2021

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2021

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2022

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2022

1 - Acquisition

2 - Création, franchissement de seuil

3 - Entrée de périmètre IFRS

4 - Cession

5 - Déconsolidation

6 - Fusion entre entités consolidées

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale

9 - Reconsolidation



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire d'ATTIJARIWAFABANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWAFABANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2022. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 62.125.436, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 7.458.609.

Cette situation provisoire a été arrêtée par le Conseil d'administration en date du 27 février 2023 dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe ATTIJARIWAFABANK arrêtés au 31 décembre 2022, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Casablanca, le 28 février 2023

ERNST & YOUNG

Abdeslam Berrada Allam
Associé

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Sakina Bensouda Korachi
Associée

Deloitte.

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdallah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc.

2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance ;
- La banque procède à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

5. Portefeuille Titres

5.1. Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

5.2. Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

5.3. Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

5.4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latents ne sont pas enregistrés.

5.5. Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

5.6. Pensions livrées

- Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif et continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie. Le montant encaissé et les intérêts courus sur la dette sont enregistrés au passif.
- Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. Le montant décaissé et les intérêts courus sur la créance sont enregistrés à l'actif.

6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique. L'écart résultant de la correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

À l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision. Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	Non amortissable
- Brevets et marques	N/A
- Immobilisations en recherche et développement	N/A
- Logiciels informatiques	6,67
- Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	6,67
- Matériel informatique	6,67
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	6,67

10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Frais préliminaires	3
- Frais d'acquisition des immobilisations	5
- Frais d'émission des emprunts	N/A
- Primes d'émission ou de remboursement de titres de créance	N/A
- Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

11. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat. Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

BILAN au 31 décembre 2022

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	11 843 302	9 940 845
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	41 458 254	35 290 598
À vue	5 120 094	6 272 346
À terme	36 338 160	29 018 252
Créances sur la clientèle	228 432 193	211 123 105
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	73 327 783	63 814 316
Crédits et financements participatifs à l'équipement	64 051 206	59 878 122
Crédits et financements participatifs immobiliers	67 548 836	64 681 007
Autres crédits et financements participatifs	23 504 368	22 749 660
Créances acquises par affacturage	10 126 307	11 915 919
Titres de transaction et de placement	64 829 798	77 696 569
Bons du Trésor et valeurs assimilées	42 817 539	51 664 088
Autres titres de créance	3 613 561	7 549 502
Titres de propriété	18 365 334	18 416 061
Certificats de Sukuks	33 364	66 918
Autres actifs	6 043 960	5 371 430
Titres d'investissement	10 689 554	9 493 962
Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 212 598	9 493 962
Autres titres de créance	1 476 956	
Certificats de Sukuks		
Titres de participation et emplois assimilés	21 547 993	20 612 775
Participation dans les entreprises liées	19 840 100	19 489 472
Autres titres de participation et emplois assimilés	1 707 892	1 123 303
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
Créances subordonnées		
Dépôts d'investissement placés		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	482 410	466 306
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	2 652 692	2 587 533
Immobilisations corporelles	2 219 320	2 234 188
Total de l'Actif	400 325 782	386 733 229

HORS BILAN au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

HORS BILAN	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNÉS	184 325 869	157 116 356
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	3 484 290	2 526 017
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	99 013 515	79 515 849
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	22 058 723	16 000 264
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	59 754 206	59 043 265
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	15 135	30 961
ENGAGEMENTS RECUS	44 777 763	34 970 585
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	44 369 529	34 545 570
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	408 234	424 153
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		862

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES au 31 décembre 2022

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	19 569 227	18 737 597
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	919 081	837 184
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	9 974 306	9 885 775
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	329 480	306 388
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	2 035 905	1 733 767
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	162 256	82 540
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	2 153 237	2 011 545
Autres produits bancaires	3 994 962	3 880 397
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 094 218	5 668 107
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	567 014	463 480
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 657 840	1 739 754
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	271 811	319 767
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	93 623	234 859
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	3 503 930	2 910 247
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	13 475 010	13 069 490
Produits d'exploitation non bancaire	64 805	880 682
Charges d'exploitation non bancaire	1 174	529 912
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	4 853 219	4 732 623
Charges de personnel	2 352 366	2 273 129
Impôts et taxes	65 025	70 014
Charges externes	1 730 184	1 722 630
Autres charges générales d'exploitation	105 377	93 310
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	600 268	573 541
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	2 771 877	5 490 146
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 130 078	2 527 806
Pertes sur créances irrécouvrables	139 959	1 739 848
Autres dotations aux provisions	1 501 840	1 222 492
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	429 894	2 700 990
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	282 029	1 500 294
Récupérations sur créances amorties	32 740	42 274
Autres reprises de provisions	115 126	1 158 422
RÉSULTAT COURANT	6 343 438	5 898 481
Produits non courants	129 794	130 367
Charges non courantes	506 501	383 568
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	5 966 731	5 645 280
Impôts sur les résultats	1 731 891	1 545 796
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4 234 840	4 099 484

(-) signifie moins

(+) signifie plus

(en milliers de dirhams)

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	38 104 278	35 471 217
À vue	4 587 176	3 731 839
À terme	33 517 102	31 739 378
Dépôts de la clientèle	273 892 280	261 096 974
Comptes à vue créditeurs	204 173 053	189 681 086
Comptes d'épargne	30 859 847	30 014 697
Dépôts à terme	25 688 321	30 436 677
Autres comptes créditeurs	13 171 059	10 964 514
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	8 967 481	11 223 671
Titres de créance négociables émis	8 967 481	11 223 671
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	8 810 657	10 880 506
Provisions pour risques et charges	4 943 643	4 216 283
Provisions réglementées	252 000	378 000
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	17 367 326	16 486 189
Dépôts d'investissement reçus		
Écarts de réévaluation	420	420
Réserves et primes liées au capital	34 014 222	34 012 254
Capital	2 151 408	2 151 408
Actionnaires Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	7 587 226	6 716 822
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	4 234 840	4 099 484
Total du Passif	400 325 782	386 733 229

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	31/12/2022	31/12/2021
+ Intérêts et produits assimilés	11 222 867	11 029 346
- Intérêts et charges assimilées	2 496 665	2 523 001
MARGE D'INTÉRÊT	8 726 202	8 506 345
+ Produits sur financements participatifs		
- Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	162 256	82 540
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	93 623	234 859
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	68 633	-152 319
+ Produits sur immobilisations données en Ijara		
- Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA		
+ Commissions perçues	2 153 237	2 012 070
- Commissions servies	1 859	1 380
MARGE SUR COMMISSIONS	2 151 378	2 010 690
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	6 904	1 249 501
+ Résultat des opérations sur titres de placement	15 835	2 360
+ Résultat des opérations de change	1 178 128	1 014 536
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	830 186	98 466
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	2 031 053	2 364 863
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
+ Divers autres produits bancaires	2 037 189	1 733 767
- Diverses autres charges bancaires	1 539 446	1 393 856
PRODUIT NET BANCAIRE	13 475 010	13 069 490
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-711 902	-256 722
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	64 805	165 053
- Autres charges d'exploitation non bancaire	1 174	
- Charges générales d'exploitation	4 853 219	4 732 623
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	7 973 520	8 245 198
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-955 269	-2 725 085
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-674 812	378 369
RÉSULTAT COURANT	6 343 438	5 898 481
RÉSULTAT NON COURANT	-376 707	-253 201
- Impôts sur les résultats	1 731 891	1 545 796
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4 234 840	4 099 484

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

	31/12/2022	31/12/2021
+ RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4 234 840	4 099 484
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	600 268	573 541
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	718 107	442 440
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	593 895	455 767
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	132 205	1 162 709
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	3 236	72 001
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 140	
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		715 629
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		529 912
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	6 012 809	4 150 804
- Bénéfices distribués	3 227 112	2 308 456
+ AUTOFINANCEMENT	2 785 697	1 842 348

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE au 31 décembre 2022

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions Crédits par décaissement	Provisions Crédits par signature	Total
31/12/2022	16 460 759	1 395 505	17 856 264	11 743 122	853 585	12 596 707

TABLEAU DE PRÉSENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES au 31 décembre 2022

	2022	2021	2020
	19 569 227	18 737 597	18 580 424

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
1 (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	17 226 152	16 735 909
2 (+) Récupérations sur créances amorties	32 740	42 274
3 (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	191 363	223 419
4 (-) Charges d'exploitation bancaire versées (*)	-7 907 657	-8 227 740
5 (-) Charges d'exploitation non bancaire versées		
6 (-) Charges générales d'exploitation versées	-4 252 951	-4 159 082
7 (-) Impôts sur les résultats versés	-1 731 891	-1 545 796
I FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	3 557 756	3 068 984
Variation des:		
8 (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-6 167 656	7 480 636
9 (±) Créances sur la clientèle	-15 519 476	-5 322 920
10 (±) Titres de transaction et de placement	12 866 771	-8 649 210
11 (±) Autres actifs	-672 530	2 198 366
12 (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-16 104	368 114
13 (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 633 061	-7 333 471
14 (±) Dépôts de la clientèle	12 795 306	15 940 631
15 (±) Titres de créance émis	-2 256 190	-626 564
16 (±) Autres passifs	-2 069 849	-6 268 183
II SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	1 593 333	-2 212 601
III FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	5 151 089	856 383
17 (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		101 675
18 (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-117 152	1 453 610
19 (-) Acquisition d'immobilisations financières	-2 842 712	-4 402 502
20 (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-800 392	-693 474
21 (+) Intérêts perçus	295 140	267 921
22 (+) Dividendes perçus	2 035 905	1 733 767
IV FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-1 429 211	-1 539 003
23 (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24 (+) Emission de dettes subordonnées	2 000 000	1 000 000
25 (+) Emission d'actions		2 094 351
26 (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27 (-) Intérêts versés	-592 309	-550 930
28 (-) Dividendes versés	-3 227 113	-1 499 669
V FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-1 819 422	1 043 752
VI VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	1 902 457	361 131
VII TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	9 940 845	9 579 714
VIII TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	11 843 302	9 940 845

(*) : y compris les dotations nettes de provisions

ÉTAT DES DÉROGATIONS au 31 décembre 2022

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES au 31 décembre 2022

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RÉSULTATS
I Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 31 décembre 2022

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	7 194 815	14 231	1 447 039	3 476 556	12 132 641	11 797 763
VALEURS RECUES EN PENSION		2 699 922			2 699 922	1 399 926
- au jour le jour						
- à terme		2 699 922			2 699 922	1 399 926
PRÊTS DE TRÉSORERIE		2 100 000	9 604 113	3 376 572	15 080 685	12 785 175
- au jour le jour						
- à terme		2 100 000	9 604 113	3 376 572	15 080 685	12 785 175
PRÊTS FINANCIERS		1 354 323	12 062 990	3 026 815	16 444 128	12 847 709
AUTRES CRÉANCES		2 127 209	136	996	2 128 341	1 974 289
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR					167 353	135 433
CRÉANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	7 194 815	8 295 685	23 114 278	9 880 939	48 653 070	40 940 295

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	4 897 343	3 300 085	51 203 265	3 059 615	62 460 308	51 335 583
- Comptes à vue débiteurs	525 833	1 025 085	13 222 757	2 236 263	17 009 938	14 680 431
- Créances commerciales sur le Maroc			5 604 806		5 604 806	4 522 173
- Crédits à l'exportation			248 702	44 637	293 339	233 371
- Autres crédits de trésorerie	4 371 510	2 275 000	32 127 000	778 715	39 552 225	31 899 608
CRÉDITS A LA CONSOMMATION			334 676	12 291 861	12 626 537	12 046 738
CRÉDITS A L'ÉQUIPEMENT	37 977 463		23 781 453	1 346 400	63 105 316	59 019 751
CRÉDITS IMMOBILIERS	957 077		13 251 892	53 333 018	67 541 987	64 679 160
AUTRES CRÉDITS		13 947 840	2 538 841	12 027	16 498 708	17 249 694
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	8 951 955		1 032 605	22 556	10 007 116	11 869 529
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR					1 600 891	1 344 876
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	12 014	60 228	1 154 410	3 490 985	4 717 637	5 493 693
- Créances pré-douteuses			62	1 267 240	1 267 302	1 456 662
- Créances douteuses			396	485 732	486 128	230 999
- Créances compromises	12 014	60 228	1 153 952	1 738 013	2 964 207	3 806 032
TOTAL	52 795 852	17 308 153	93 297 142	73 556 462	238 558 500	223 039 024

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR au 31 décembre 2022**

(en milliers de dirhams)

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	ÉMETTEURS PRIVÉS		31/12/2022	31/12/2021
			FINANCIERS	NON FINANCIERS		
TITRES CÔTÉS	179		18 333 761	15 911	18 349 851	18 399 452
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créances						
Titres de propriété	179		18 333 761	15 911	18 349 851	18 399 452
Certificats de Sukuks						
TITRES NON CÔTÉS	3 324 667	53 185 219	437	428 401	56 938 724	68 582 639
Bons du trésor et valeurs assimilées		51 769 078			51 769 078	60 904 394
Obligations	1 507 870			422 121	1 929 991	1 588 828
Autres titres de créances	1 816 126	1 374 679			3 190 805	6 005 888
Titres de Propriété	671	8 098	437	6 280	15 486	16 611
Certificats de Sukuks	-	33 364			33 364	66 918
TOTAL GÉNÉRAL	3 324 846	53 185 219	18 334 198	444 312	75 288 575	86 982 091

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	63 263 182	63 263 182				
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES	42 817 539	42 817 539				
OBLIGATIONS	222 121	222 121				
AUTRES TITRES DE CRÉANCES	1 852 635	1 852 635				
TITRES DE PROPRIÉTÉ	18 337 523	18 337 523				
CERTIFICATS DE SUKUKS	33 364	33 364				
TITRES DE PLACEMENT	1 558 973	1 535 684		3 792	23 289	23 289
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES						
OBLIGATIONS	1 507 870	1 507 870				
AUTRES TITRES DE CRÉANCES						
TITRES DE PROPRIÉTÉ	51 103	27 814		3 792	23 289	23 289
CERTIFICATS DE SUKUKS						
TITRES D'INVESTISSEMENT	10 489 709	10 489 709				
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES	8 951 539	8 951 539				
OBLIGATIONS	200 000	200 000				
AUTRES TITRES DE CRÉANCES	1 338 170	1 338 170				
CERTIFICATS DE SUKUKS						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

ACTIF	MONTANT AU 31/12/2022	MONTANT AU 31/12/2021
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	403 359	38 022
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DÉBITEURS DIVERS	570 532	394 510
Sommes dues par l'État	236 492	294 392
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	7	8
Comptes clients de prestations non bancaires	36	36
Divers autres débiteurs	333 997	100 074
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	1 172 812	1 194 976
COMPTES DE REGULARISATION	3 738 482	3 592 222
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	653 126	6 410
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	568 374	812 951
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	352 041	291 268
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 707 408	2 125 802
Autres comptes de régularisation	457 533	355 791
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	158 775	151 700
TOTAL	6 043 960	5 371 430

CRÉANCES SUBORDONNÉES au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Montant				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	31/12/2022		31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
	Brut 1	Prov 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

N E A N T

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 107 238	109 726		1 216 964	93 623	734 554			482 410
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 079 173	109 725		1 188 898	93 623	712 618			476 280
- Crédit-bail mobilier en cours	386	2 771		3 157					3 157
- Crédit-bail mobilier loué	1 078 787	106 954		1 185 741	93 623	712 618			473 123
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS À RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURÉS									
LOYERS IMPAYÉS	2 418	1		2 419					2 419
CRÉANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS À RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURÉS									
LOYERS IMPAYÉS									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	1 107 238	109 726		1 216 964	93 623	734 554			482 410

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 913 333	399 912	6 266	5 306 979	2 325 801	334 112	5 626	2 654 287	2 652 692
Droit au bail	315 427		641	314 786					314 786
Immobilisations en recherche et développement									
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	4 597 906	399 912	5 625	4 992 193	2 325 801	334 112	5 626	2 654 287	2 337 906
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 817 158	400 480	141 663	8 075 966	5 582 964	301 006	27 324	5 856 646	2 219 320
- Immeubles d'exploitation	2 332 582	187 619	116 513	2 403 687	1 114 084	47 141	2 262	1 158 963	1 244 724
Terrain d'exploitation	578 696	563	113 748	465 511					465 511
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 704 506	187 056	2 765	1 888 797	1 066 926	46 737	2 262	1 111 401	777 396
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	49 379			49 379	47 158	404		47 562	1 817
- Mobilier et matériel d'exploitation	2 658 339	103 294	8 924	2 752 702	2 233 133	125 909	8 921	2 350 121	402 581
Mobilier de bureau d'exploitation	485 910	1 693	2 164	485 439	446 750	13 317	2 164	457 903	27 536
Matériel de bureau d'exploitation	1 054 606	28 281	1 022	1 081 865	885 112	44 556	1 014	928 654	153 211
Matériel informatique	1 110 062	73 320	157	1 183 225	893 511	68 036	157	961 390	221 835
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	7 754		5 581	2 173	7 760		5 586	2 174	1
Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 295 217	101 980	16 195	2 381 002	1 915 797	111 912	16 110	2 011 599	369 403
- Immobilisations corporelles hors exploitation	531 020	7 587	31	538 575	319 950	16 044	31	335 963	202 612
Terrains hors exploitation	53 706	7		53 713					53 713
Immeubles hors exploitation	230 237			230 237	158 571	8 111		166 682	63 555
Mobiliers et matériel hors exploitation	68 966	5 305		74 271	48 087	68		48 155	26 116
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	178 110	2 275	31	180 354	113 292	7 865	31	121 126	59 228
TOTAL	12 730 491	800 392	147 929	13 382 945	7 908 765	635 118	32 950	8 510 933	4 872 012

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
IMMOBILIERS	133 140	18 771	114 369	116 748	3 000	622
TERRAINS	113 748		113 748	113 748		
IMMEUBLES	2 765	2 262	503	3 000	3 000	504
FRAIS D'ACQUISITION	401	367	34			34
AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS	16 226	16 142	84			84
MOBILIERS ET MATERIEL	8 924	8 916	7	236	236	7
MOBILIER DE BUREAU	2 164	2 164				
MATERIEL DE BUREAU	1 022	1 014	7			7
MATERIEL INFORMATIQUE	157	157				
MATERIEL ROULANT DE SERVICE RATTACHE A L'EXPLOITATION	5 581	5 581		236	236	
DROIT AU BAIL	641		641	130		511
LOGICIEL INFORMATIQUE	5 625	5 625				
LOGICIEL	5 625	5 625				
TOTAL GÉNÉRAL	148 330	33 312	115 017	117 114	3 236	1 140

DÉTAIL DES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
A - Participations dans les entreprises liées				21 783 425	20 012 118				2 005 309
ATTIJARIWABA BANK EGYPT	Banque	5 000 000 KEGP	60,00%	3 244 162	2 619 722	31/12/2021	5 802 620 KEGP		
ATTIJARI TCHAD	Banque	10 000 000 KFCFA	100,00%	166 280	166 280		-		
BANK ASSAFA	Banque	600 000	100,00%	650 000	650 000	31/12/2021	227 269		-48 727
CREDIT DU CONGO	Banque	10 476 730 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/2021	29 715 410 KFCFA	6 383 840 KFCFA	41 233
SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE "SCB"	Banque	10 540 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/2021	68 469 000 KFCFA	6 367 000 KFCFA	34 337
SUCCURSALE DE BRUXELLES EX BCM	Banque	558 KEURO	100,00%	57 588	57 588	30/06/2017	1 632 KEUR		
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	Banque	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/2021	83 069 448 KFCFA	17 225 333 KFCFA	206 000
ATTIJARI FINANCES CORP	Banque d'affaires	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2021	38 589		3 103
ATTIJARIWABA BANK MIDDLE EAST LIMITED	Banque d'affaires	1 000	100,00%	16 664	16 664	31/12/2021	10983 K EAD	-2 992 K EAD	
WAFACAMBIO	Etablissement de crédit		100,00%	963	963		-		-
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	Banque offshore	2 400 KEUR	100,00%	92 442	92 442	31/12/2021	26 990 KEURO	4 070 KEURO	26 040
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER	Banque offshore		100,00%	5 842	5 842				
ANDALUCIARTAGE	Holding	308 162 KEURO	100,00%	3 937 574	3 937 574	31/12/2021	366 560 KEURO	17 565 KEURO	247 500
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATION	Holding	15 034 KEUR	100,00%	167 245	167 245	30/09/2021	17 630 KEUR	1 589 KEUR	24 222
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Holding	4 122 815	100,00%	4 122 815	4 122 815	31/12/2021	4 091 148		-31 455
ATTIJARI IVOIRE SA	Holding	32 450 KEUR	66,67%	236 891	236 891	31/12/2021	39 634 KEUR	6 538 KEUR	51 217
ATTIJARIWABA EURO FINANCES	Holding	48 600 KEUR	100,00%	662 271	662 271	31/12/2021	38 837 KEURO	-2 036 KEURO	
BCM CORPORATION	Holding	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/2021	209 438		11 907
KASOVI	Holding	50 KUSD	100,00%	1 519 737	725 280	31/12/2021	104 858 KUSD	-13 207 KUSD	420 470
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	Holding	950 490	50,00%	1 638 145	1 638 145	30/06/2021	1 493 586		260 283
WABA INVESTISSEMENT	Holding de promotion des investissements	1 787	100,00%	46	46	31/12/2021	1 004		-39
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	Gestion d'actif	1 200 000 FCFA	70,00%	13 889	13 889	31/12/2020	2 110 746	406 030 KFCFA	4 309
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	Gestion d'actif	1 312 000 K FCFA	70,00%	15 351	15 351	31/12/2021	3 052 822 KFCFA	942 087 KFCFA	28 592
SOMACOVAM	Gestion d'actif	5 000	100,00%	30 000		31/12/2021	-16 197		-1 986
WABA GESTION	Gestion d'actif	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/2021	170 101	102 320	67 526
ATTIJARI INVEST.	Gestion d'actif	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2021	28 195		207
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	Capital risque	16 110	100,00%	100 878		31/12/2021	-16 591		2 382
CASA MADRID DEVELOPEMENT	Capital développement	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/2021	10 192		-36
WABA BOURSE	Intermédiation boursière	20 000	100,00%	25 223	7 501	31/12/2021	26 664	3 339	4 663
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière	5 000	100,00%	39 492	39 492	31/12/2021	101 763	11 533	13 000
ATTIJARI TITRISATION	Titrisation	11 400	100,00%	11 700	11 700	31/12/2021	18 726		2 454
ATTIJARI INVESTMENT SOLUTIONS	Gestion sous mandat	5 000	100,00%	5 000	5 000				
FT MIFTAH I	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100	31/12/2021	679 984		789
FT MIFTAH II	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100	31/12/2021	834 195		982
FT MIFTAH III	Fonds de titrisation	35 000	100,00%	35 000	35 000	31/12/2021	976 413		9 099
WABA TRUST	Conseil et Ingénierie financière	1 500	100,00%	1 500		31/12/2021	-821		-136
WAFASALAF	Crédit à la consommation	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/2021	1 744 916	301 291	152 732
WABA LLD	Location Longue durée de véhicules automobiles	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/2021	16 768		7 295
WAFABAIL	Crédit-bail	150 000	58,57%	102 808	102 808	31/12/2021	1 207 880	110 813	35 342
DAR ASSAFAA LITAMWIL	Société de financement	50 000	100,00%	50 510	50 510	31/12/2021	106 077	9 881	42 575
ATTIJARI GLOBAL RESEARCH	Services financiers	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2021	1 295		-833
ATTIJARI OPERATIONS AFRICA	Société de services	1 000	100,00%	1 000	572	31/12/2021	595		-23
ATTIJARI AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2021	21 932		336
ATTIJARI CIB AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	1 443	31/12/2021	1 463		-20
ATTIJARI IT AFRICA	Société de services	30 000	100,00%	30 000	30 000	31/12/2021	61 632		12 049
ATTIJARI REIM	Titrisation	5 000	100,00%	5 000		31/12/2021	-2 671		-3 348
MEDI TRADE	Trading	1 200	20,00%	240	136	31/12/2021	684		-3
WABA COURTAGE	Courtage	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2021	87 764		48 918
WAFACASH	Monétique	35 050	100,00%	324 074	324 074	31/12/2021	391 534	142 778	142 000
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	Monétique	35 000	100,00%	35 000	35 000	31/12/2021	85 001		14 365
DINERS CLUB DU MAROC	Gestion de cartes de paiement	1 500	100,00%	1 675		31/12/2021	-763		-301
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	Informatique	300	100,00%	100	14	31/12/2021	35		-21
WABA SYSTEMES DATA	Informatique	1 500	100,00%	1 500		28/02/2018	1 118		-
AGENA MAGHREB	Vente matériel informatique	11 000	74,96%	33		31/12/2021	-7 310		-81
WABA COMMUNICATION	Communication	3 000	85,00%	2 600		31/05/2020	-2 481		-214
WABA SYSTEMES CONSULTING	Conseil en systèmes informatiques	5 000	99,88%	4 994	4 994	28/02/2018	6 045		-
WABA SYSTEMES FINANCES	Ingénierie Informatique	2 000	100,00%	2 066		28/02/2018	827		-
WABA FONCIERE	Gestion immobilière	2 000	100,00%	3 700	1 577	31/12/2021	1 619		-42
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	Société Immobilière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2021	17 328		-100
ATTIJARI RECOUVREMENT	Société Immobilière	3 350	100,00%	11 863	3 966	31/12/2021	3 987		-22
AYK	Société Immobilière	100	100,00%	100		29/09/2021	-1 111		-18
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	Société Immobilière	50 000	100,00%	51 449	24 309	31/12/2021	24 427		-118
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	Société Immobilière	300	50,00%	25	25	31/12/2021	171		-159
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	Société Immobilière	15 000	100,00%	33 531	1 108	31/12/2021	1 433		-325
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	Société Immobilière	300	100,00%	5 266	1 946	31/12/2021	1 958		-12
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	Société Immobilière	300	100,00%	299	299	29/09/2021	352		-9
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Société Immobilière	300	100,00%	2 685		31/12/2021	-5 476		-1 040
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société Immobilière	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 306	31/12/2019	3 725 324 KFCFA	-21 570 KFCFA	
ATTIJARI IMMOBILIER	Immobilier	50 000	99,99%	71 686	65 403	31/12/2021	65 409		780
AL MIFTAH	Immobilier	100	100,00%	244		31/12/2021	-5 764		-451
CAPRI	Immobilier	25 000	100,00%	88 400		30/06/2022	-101 180		-13 142
WABA IMMOBILIER	Immobilier	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/2021	171 780		113 350
ATTIJARI PROTECTION	Sécurité	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/05/2020	4 136		-16
SOCIETE AFRICAINE DU FLEUVE	HOLDING	3 320 K EURO	99,82%	855 672	838 478	31/12/2021	85 270 KEURO	4 113 KEURO	101 013
ATTIJARI PRIME STONE	OPCI	300	99,93%	300					
B - Autres titres de participation				655 401	518 721				12 032
ATTIJARIWABA BANK	Banque	2 151 408		623	623		-		-
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque	198 741		2 583			-		-
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	Banque	150 000 KUSD	4,00%	53 848	48 641	31/12/2021	64 465 KUSD	-2 762 KUSD	
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	Groupement professionnel des Banques	19 005	20,00%	3 801	3 383	31/12/2020	16 598		327
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	387 518	8,42%	32 628	32 627	31/12/2019	710 420		36 107
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	27,82%	10 938	6 826	31/12/2021	24 538		-375
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	Fonds d'investissement	24 605	18,26%	4 493	4 493	31/12/2021	29 751		4 863
H PARTNERS	Fonds d'investissement	1 400 010	7,14%	100 000	43 904	31/12/2021	616 952		2 051
MAROC NUMERIQUE FUND I	Fond d'investissement	75 000	20,00%	12 000	4 654	31/12/2021	40 513		-157
MAROC NUMERIQUE FUND II	Fond d'investissement	80 000	19,61%	15 686	10 362	31/12/2021	47 271		-3 841
ALTERMED MAGHREB EUR	Fond d'investissement	-	7,94%	5 247		31/12/2017	432		-
3 P FUND	Fonds d'investissement	270 020	5,00%	13 500	7 960	31/12/2021	164 442		-5 235
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	Prise de participations	218 310	3,39%	13 000	7 722	31/12/2021	227 802		2 716
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	Gestion d'actif	31 KEURO		346			-		-
AGRAM GESTION	Gestion d'actif			1			-		-
EUROCHEQUES MAROC	Services financiers	1 500		364			-		-
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	Services financiers	500 000	4,00%	20 000	20 000	31/12/2020	706 594		36 107
TECHNOPARK COMPANY "MITC"	Prestation de service	46 000	17,72%	8 150	8 150	31/12/2020	68 391		3 000
SALIMA HOLDING	Holding	150 000	6,07%	16 600	12 590	31/12/2021	207 413		-8 876
MAROCLEAR	Dépositaire des Valeurs Mobilières	100 000		1 342	1 342	31/12/2020	311 748		5 500
EXP SERVICES MAROC S.A.	Services de centralisation des risques	20 000	3,00%	600			-		-
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	Assurance	-		894			-		-
SMAEX	Assurance	50 000		4 278	4 278	31/12/2021	126 706		7 990
WABA IMA ASSISTANCE	Assurance et réassurance	50 000	32,50%	15 356	15 356	31/12/2022	210 644		41 415
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Monétique	98 200	22,40%	22 000	22 000	31/12/2021	136 299		18 441
SOCIETE INTERBANK	Gestion de cartes bancaires	11 500	16,00%	1 840			-		-
SGFG SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE									

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	31/12/2022	31/12/2021
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		1 853	913 806	1 148 010	2 063 669	2 038 822
VALEURS DONNÉES EN PENSION	16 829 569				16 829 569	15 177 159
- au jour le jour						
- à terme	16 829 569				16 829 569	15 177 159
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	9 976 000	1 818 350	1 631 817	2 498 663	15 924 830	14 909 069
- au jour le jour		1 483 574	1 036 888		2 520 462	1 690 401
- à terme	9 976 000	334 776	594 929	2 498 663	13 404 368	13 218 668
EMPRUNTS FINANCIERS	1 992			3 136 067	3 138 059	3 184 651
AUTRES DETTES	46 450	6 194			52 644	107 538
INTÉRÊTS COURUS À PAYER					95 507	53 978
TOTAL	26 854 011	1 826 397	2 545 623	6 782 740	38 104 278	35 471 217

Dépôts de la clientèle au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	2 743 847	4 114 327	44 952 097	150 931 580	202 741 851	188 651 111
COMPTES D'ÉPARGNE			472	30 766 493	30 766 965	29 938 912
DEPÔTS À TERME	5 500	2 748 830	4 502 611	18 051 192	25 308 133	28 981 191
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	762 838	845 684	9 755 084	3 345 814	14 709 420	13 146 556
INTÉRÊTS COURUS À PAYER					365 911	379 204
TOTAL	3 512 185	7 708 841	59 210 264	203 095 079	273 892 280	261 096 974

Titres de créance émis au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques		Mode de remboursement	Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur Nominale Unitaire	Taux			Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/02/2018	02/02/2023	100	4,00%	IN FINE	300 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	13/06/2018	13/06/2023	100	3,30%	IN FINE	400 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	14/12/2018	14/12/2023	100	3,40%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/03/2019	28/03/2023	100	3,06%	IN FINE	395 200			
CERTIFICATS DE DEPOTS	29/03/2019	29/03/2023	100	3,05%	IN FINE	210 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	18/04/2019	18/04/2023	100	3,03%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/06/2019	20/06/2023	100	2,86%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	10/07/2019	10/07/2023	100	2,88%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/11/2019	28/11/2023	100	2,78%	IN FINE	206 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	12/03/2020	13/03/2023	100	2,75%	IN FINE	630 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/03/2020	25/03/2025	100	2,98%	IN FINE	450 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	07/09/2020	09/09/2024	100	2,39%	IN FINE	110 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/10/2020	02/10/2025	100	2,55%	IN FINE	100 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	01/02/2021	01/02/2023	100	1,98%	IN FINE	414 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	01/02/2021	02/02/2026	100	2,41%	IN FINE	726 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/04/2021	20/04/2026	100	2,35%	IN FINE	1 125 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	15/03/2022	15/03/2024	100	2,10%	IN FINE	1 550 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	15/03/2022	15/03/2027	100	2,54%	IN FINE	503 500			
Total						8 819 700			

Détail des autres passifs au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

PASSIF	MONTANT AU 31/12/2022	MONTANT AU 31/12/2021
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	31 008	451 769
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	4 073 264	6 042 412
CRÉDITEURS DIVERS	3 051 817	3 041 543
Sommes dues à l'État	856 968	988 561
Sommes dues aux organismes de prévoyance	87 985	86 669
Sommes diverses dues au personnel	609 861	584 989
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	6 000	5 724
Fournisseurs de biens et services	1 400 956	1 294 554
Divers autres créditeurs	90 047	81 046
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 654 568	1 344 782
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	2 964	50 814
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre sièges, succursales et agences au Maroc		
Charges à payer et produits constatés d'avance	992 668	772 462
Autres comptes de régularisation	658 936	521 506
TOTAL	8 810 657	10 880 506

Provisions au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2022
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	12 264 353	1 751 343	255 686	35 913	13 795 923
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	10 954 500	1 032 642	245 083	1 063	11 743 122
Titres de placement	27 094	594	4 398		23 290
Titres de participation et emplois assimilés	1 266 382	718 107	6 205		1 978 284
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	16 377			34 850	51 227
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	4 594 283	874 168	271 831	-977	5 195 643
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	794 073	97 435	36 946	-977	853 585
Provisions pour risques généraux	2 305 797	593 895			2 899 692
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	211 919	42 961	45 364		209 516
Provisions pour autres risques et charges	904 494	139 877	63 521		980 850
Provisions réglementées	378 000		126 000		252 000
TOTAL GÉNÉRAL	16 858 636	2 625 511	527 517	34 936	18 991 566

Subventions fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN DEC 2021	UTILISATION DEC 2022	MONTANT A FIN DEC 2022
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTES					
FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					
TOTAL				NÉANT	

Dettes subordonnées au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaletur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 2022 (en contrevaletur KDH)	Montant 2021 (en contrevaletur KDH)	Montant 2022 (en contrevaletur KDH)	Montant 2021 (en contrevaletur KDH)
MAD			2,51%	7 ANS		240 800				
MAD			2,97%	7 ANS		800 000				
MAD			3,32%	7 ANS		234 000				
MAD			3,34%	7 ANS		1 200				
MAD			3,44%	7 ANS		250 000				
MAD			3,57%	7 ANS		1 110 000				
MAD			3,63%	7 ANS		603 500				
MAD			3,69%	7 ANS		325 000				
MAD			2,22%	7 ANS		925 000				
MAD			2,13%	7 ANS		798 800				
MAD			2,24%	7 ANS		330 000				
MAD			2,97%	7 ANS		500 000				
MAD			2,97%	7 ANS		100 000				
MAD			2,79%	7 ANS		70 000				
MAD			2,32%	7 ANS		896 500				
MAD			2,66%	7 ANS		500 000				
MAD			3,74%	10 ANS		758 000				
MAD			2,54%	10 ANS		320 000				
MAD			4,52%	10 ANS		588 200				
MAD			4,75%	10 ANS		880 000				
MAD			3,28%	Perpétuelle		450 000				
MAD			4,06%	Perpétuelle		849 000				
MAD			3,88%	Perpétuelle		649 900				
MAD			3,93%	Perpétuelle		400 000				
MAD			5,23%	Perpétuelle		350 100				
MAD			5,48%	Perpétuelle		151 000				
MAD			5,98%	Perpétuelle		100 000				
MAD			4,06%	Perpétuelle		825 000				
MAD			3,98%	Perpétuelle		500 000				
MAD			5,73%	Perpétuelle		50 000				
MAD			5,31%	Perpétuelle		175 000				
MAD			4,58%	Perpétuelle		500 000				
MAD			4,75%	Perpétuelle		100 000				
MAD			3,82%	Perpétuelle		900 000				
MAD			5,17%	Perpétuelle		1 000 000				
TOTAL						17 231 000				

Capitaux propres au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2022
Écarts de réévaluation	420			420
Réserves et primes liées au capital	34 012 254	1 968		34 014 222
Réserve légale	213 173	1 968		215 141
Autres réserves	21 304 374			21 304 374
Primes d'émission, de fusion et d'apport	12 494 707			12 494 707
Capital	2 151 408			2 151 408
Capital appelé	2 151 408			2 151 408
Capital non appelé				
Écarts de réévaluation				
Fonds de dotations				
Actionnaires Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	6 716 822	870 404		7 587 226
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	4 099 484	-4 099 484		4 234 840
TOTAL	46 980 388	-3 227 112		47 988 116

Engagements de financement et de garantie au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	185 706 239	158 380 477
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	3 484 289	2 526 017
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	532	532
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	3 483 757	2 525 485
Engagements de financement en faveur de la clientèle	99 013 516	79 515 849
Crédits documentaires import	35 516 680	22 332 597
Acceptations ou engagements de payer	4 936 468	3 937 929
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	58 560 368	53 245 323
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	22 058 723	16 000 264
Crédits documentaires export confirmés	679 891	86 028
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits donnés	3 403 873	1 857 716
Autres cautions, avals et garanties donnés	17 974 959	14 056 520
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	61 149 711	60 338 347
Garanties de crédits données	10 941 841	12 651 395
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	25 659 891	24 529 129
Autres cautions et garanties données	23 152 474	21 862 740
Engagements en souffrance	1 395 505	1 295 083
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	44 777 763	34 969 723
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	44 369 529	34 545 570
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	44 369 529	34 545 570
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	408 234	424 153
Garanties de crédits	408 234	424 153
Autres garanties reçues		

Engagements sur titres au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	Montant
Engagements donnés	15 135
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	15 135
Engagements reçus	
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	

Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Opérations de change à terme	72 957 437	76 066 406		
Devises à recevoir	24 625 604	30 566 825		
Dirhams à livrer	13 876 673	8 727 569		
Devises à livrer	22 032 823	29 138 439		
Dirhams à recevoir	12 422 337	7 633 573		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	42 483 453	67 039 770		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	9 124 320	5 149 644		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	25 065 849	24 940 216		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	8 293 284	36 949 910		

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts	Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Autres titres							
Hypothèques		N/D					
Autres valeurs et sûretés réelles							
TOTAL				14 650 075			

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 815 452	5 612 532	12 785 911	17 410 359	6 028 815	48 653 069
Créances sur la clientèle	23 838 516	21 196 091	43 740 881	79 190 382	60 466 323	228 432 193
Créances acquises par affacturage		344 167	1 044 232	1 530 903	7 207 005	10 126 307
Titres de placement	4 979	9 475	14 454	1 486 705	50 989	1 566 602
Titres d'investissement			3 619 563	5 124 554	1 945 437	10 689 554
TOTAL	30 658 947	27 162 265	61 205 041	104 742 903	75 698 569	299 467 725
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	22 027 689	3 706 866	8 565 659	2 789 100	1 014 964	38 104 278
Dettes envers la clientèle	36 053 983	10 119 703	29 708 021	44 486 618	153 523 955	273 892 280
Titres de créance émis		1 981 860	2 344 639	4 640 982		8 967 481
Emprunts subordonnés			1 329 337	8 700 841	7 337 148	17 367 326
TOTAL	58 081 672	15 808 429	41 947 656	60 617 541	161 876 067	338 331 365

- Les créances et les dettes à vue sont ventilées selon les lois et conventions d'écoulement adoptées par la banque

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaies étrangères au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

BILAN	31/12/2022	31/12/2021
ACTIF :	33 096 004	35 322 233
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	159 282	68 768
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	10 339 786	10 838 259
Créances sur la clientèle	8 256 573	5 991 318
Titres de transaction, de placement et d'investissement	2 612 148	6 872 614
Autres actifs	312 132	442 682
Titres de participation et emplois assimilés	11 416 083	11 108 592
PASSIF :	18 266 714	20 641 429
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9 524 437	10 822 153
Dépôts de la clientèle	8 659 347	9 711 526
Autres passifs	82 930	107 750
HORS BILAN :	105 057 498	71 820 037
Engagements donnés	74 098 780	51 639 257
Engagements reçus	30 958 718	20 180 780

Commissions sur prestations de service au 31 décembre 2022 (en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	31/12/2022	31/12/2021
Commissions sur fonctionnement de comptes	201 843	246 637
Commissions sur moyens de paiement	1 007 410	894 527
Commissions sur opérations sur titres	51 313	57 904
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	93 038	91 468
Commissions sur prestations de service sur crédit	154 176	157 194
Commissions sur ventes de produits d'assurance	153 560	148 846
Commissions sur autres prestations de service	491 897	414 969
TOTAL	2 153 237	2 011 545

Charges générales d'exploitation au 31 décembre 2022 (en milliers de dirhams)

CHARGES	31/12/2022	31/12/2021
Charge de personnel	2 352 366	2 273 129
Impôts et taxes	65 025	70 014
Charges externes	1 730 184	1 722 630
Autres charges générales d'exploitation	105 377	93 310
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	600 268	573 541
TOTAL	4 853 219	4 732 623

Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

NOMBRE DE BENEFICIAIRE	TOTAL ENGAGEMENTS
21	81 329 489

Marge d'intérêts au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	9 974 306	9 885 774
dont : Intérêts	9 664 545	9 598 996
Commissions sur engagements	309 761	286 778
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	919 081	837 184
dont : Intérêts	850 275	762 816
Commissions sur engagements	68 806	74 368
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	329 480	306 388
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	11 222 867	11 029 346
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 657 840	1 739 754
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	567 014	463 480
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance	271 811	319 767
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS	2 496 665	2 523 001
MARGE D'INTÉRÊTS	8 726 202	8 506 345

Résultat des opérations de marché au 31 décembre 2022 (en milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2022	31/12/2021
+ Gains sur les titres de transaction	1 506 735	1 937 341
- Pertes sur les titres de transaction	1 499 831	687 840
Résultat des opérations sur titres de transaction	6 904	1 249 501
+ Plus value de cession sur titres de placement	12 030	
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	4 398	3 786
- Moins value de cession sur titres de placement		1 420
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	593	6
Résultat des opérations sur titres de placement	15 835	2 360
+ Gains sur opérations de change virement	1 370 930	1 426 279
+ Gains sur opérations de change billets	164 238	73 731
- Pertes sur opérations de change virement	281 037	455 025
- Pertes sur opérations de change billets	76 003	30 449
Résultat des opérations de change	1 178 128	1 014 536
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	648 791	370 100
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	135 188	
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	151 368	68 636
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	6 190	36 484
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change		231 569
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	98 971	72 217
Résultat des opérations sur les produits dérivés	830 186	98 466

Produits sur titres de propriété au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

CATEGORIE DES TITRES	31/12/2022	31/12/2021
Titres de placement	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 035 905	1 733 767
TOTAL	2 035 905	1 733 767

Autres produits et charges au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	31/12/2022	31/12/2021
Autres produits bancaires	3 994 962	3 880 397
Autres charges bancaires	3 503 930	2 910 247
TOTAL	491 032	970 150
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation non bancaire	64 805	880 682
Charges d'exploitation non bancaire	1 174	529 912
TOTAL	63 631	350 770
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 771 877	5 490 146
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	429 894	2 700 990
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	31/12/2022	31/12/2021
Produits non courants	129 794	130 367
Charges non courantes	506 501	383 568

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

INTITULES	Montant	Montant
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	4 234 840	
Bénéfice net	4 234 840	
Perte nette		
II - RÉINTEGRATIONS FISCALES	2 618 422	
1- Courantes	2 618 422	
- Impôt sur les sociétés	1 731 891	
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	33 970	
- Dotations aux provisions pour risques généraux	593 895	
- Dotations pour pensions de retraite et obligations similaires	42 961	
- Autres dotations aux provisions	2 000	
- Charges exceptionnelles non déductibles	2 107	
- Contribution Sociale de Solidarité	208 891	
- Cadeaux personnalisés	2 707	
2- Non courantes		
III - DÉDUCTIONS FISCALES		2 172 475
1- Courantes		2 172 475
- Abattement 100 % sur les produits de participation		1 995 629
- Reprise pour pensions de retraite et obligations similaires		45 364
- Autres reprises de provisions		131 483
2- Non courantes		
TOTAL	6 853 262	2 172 475
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL		4 680 787
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		4 680 787
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		4 680 787
Bénéfice net fiscal (A - C) OU		4 680 787
Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Détermination du résultat courant après impôts au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

I DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	6 343 438
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	886 531
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	2 172 475
Résultat courant théoriquement imposable (=)	5 057 494
Impôt théorique sur résultat courant (-)	1 871 273
Résultat courant après impôts (=)	4 472 165
II INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
A TVA collectée	174 080	1 443 506	1 468 238	149 348
B TVA à récupérer	250 941	481 594	505 672	226 863
• Sur charges	91 316	352 467	382 792	60 991
• Sur immobilisations	159 625	129 127	122 880	165 872
C TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-76 861	961 912	962 566	-77 515

Répartition du capital social au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
* AL MADA	60, RUE D'ALGER , CASABLANCA	100 135 387	100 135 387	46,5%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	42 120 632	40 586 788	18,9%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	13 222 621	13 222 621	6,1%
* REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	Hay Riad - B P 20 38 - Rabat Maroc	12 275 682	12 710 762	5,9%
* WAFA ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 602 015	13 602 015	6,3%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	8 850 987	8 850 987	4,1%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	4 668 660	5 308 859	2,5%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	AVENUE AL ARAAR, BP 2048, HAY RIAD, RABAT	5 174 512	5 593 077	2,6%
* RMA WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	2 049 754	2 049 754	1,0%
* CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	1 393 091	1 393 091	0,6%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	679 244	719 244	0,3%
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS				
* SANTUSA HOLDING	AVND CANTABRIA S/N 28660 BOADILLA DEL MONTE MADRID ESPAGNE	10 968 254	10 968 254	5,1%
TOTAL		215 140 839	215 140 839	100%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

	Montant		Montant
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	6 716 822	Réserve légale	1 968
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	3 227 112
Résultat net de l'exercice	4 099 484	Autres affectations	
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	7 587 226
Autres prélèvements			
TOTAL A	10 816 306	TOTAL B	10 816 306

Réseau au 31 décembre 2022

(en nombre)

RESEAU	31/12/2022	31/12/2021
Guichets permanents	957	1 007
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1 537	1 398
Succursales et agences en Europe	46	47
Bureaux de représentation Europe et Moyen Orient	6	5

Effectifs au 31 décembre 2022

(en nombre)

EFFECTIFS	31/12/2022	31/12/2021
Effectifs rémunérés	8 094	8 345
Effectifs utilisés	8 094	8 345
Effectifs équivalent plein temps	8 094	8 345
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	4 930	4 896
Employés (équivalent plein temps)	3 164	3 449
dont effectifs employés à l'étranger	55	53

Comptes de la clientèle au 31 décembre 2022

(en nombre)

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes courants	298 098	270 432
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	944 280	915 354
Autres comptes chèques	3 553 429	3 165 331
Comptes d'affacturage	854	806
Comptes d'épargne	1 193 909	1 134 238
Comptes à terme	12 094	11 644
bons de Caisse	2 720	2 717
Autres comptes de dépôts	2 489 637	2 217 341
TOTAL	8 495 021	7 717 863



Building a better working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE
PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire d'ATTIJARIWafa Bank comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2022. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 65.355.442, dont un bénéfice net de KMAD 4.234.840, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Cette situation provisoire a été arrêtée par le Conseil d'Administration en date du 27 février 2023 dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWafa Bank arrêtés au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 28 février 2023

ERNST & YOUNG

Abdeslam Berrada Allam
Associé

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Sakina Bensouda Korachi
Associée

Résultats des autres éléments des trois derniers exercices au 31 décembre 2022

(en milliers de dirhams)

NATURE	DÉCEMBRE 2022	DÉCEMBRE 2021	DÉCEMBRE 2020
CAPITAUX PROPRES	47 988 116	46 980 388	43 095 011
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
Produit net bancaire	13 475 010	13 069 490	12 184 603
Résultats avant impôts	5 966 731	5 645 280	3 648 628
Impôts sur les résultats	1 731 891	1 545 796	1 330 010
Bénéfices distribués	3 227 112	2 308 456	2 833 106
RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale	15,00	11,00	13,50
PERSONNEL			
Montant des charges du personnel	2 352 366	2 273 129	2 241 884

Datation et événements postérieurs au 31 décembre 2022

I DATATION

Date de clôture ⁽¹⁾	31 DÉCEMBRE 2022
Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾	FÉVRIER 2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
Favorables	N É A N T
Défavorables	N É A N T

Deloitte.

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous



250 000

PORTEURS DE PROJET
ET TPE ACCOMPAGNÉS GRATUITEMENT

أننا معك

Pour Attijariwafa bank, Ana Maak, c'est bien plus qu'une promesse, c'est un engagement quotidien auprès de tous les porteurs de projet et TPE, clients et non-clients.

Pour vous, Attijariwafa bank a créé Dar Al Moukawil, un dispositif gratuit de soutien, d'accompagnement, de formation et d'information.

À ce jour, 250 000 porteurs de projet, commerçants, artisans, très petites entreprises en ont bénéficié gratuitement.

Vous aussi, profitez de notre accompagnement dans les centres Dar Al Moukawil ou sur daralmoukawil.com

